LE TERROIR

Magazine d'information de Cattenom, Husange & Sentzich

NOVEMBRE 2021

Page 06

Retour sur nos écoles

Page 12

Un nouveau médecin à Cattenom

Page 19

Chaudière biomasse : c'est parti !

www mairie-cattenom.fr

LE TERROIR

Magazine d'informations de Cattenom, Husange & Sentzich

NOVEMBRE 2021

SOMMAIRE

DOSSIER

RETOUR SUR NOS ÉCOLES

Labels et récompenses mérités pour un panel d'innovations, de découvertes de nouvelles activités, de pratiques sportives et d'approches environnementales dans les écoles de la commune.

PAGE 06

CLIN D'ŒIL

La voirie : comment ça marche ? Qui fait quoi ? Quelle est la durée de vie d'une route ? Comment sont entretenues les chaussées ? Toutes les réponses dans ce clin d'œil !

PAGE 04

NOUVELLES ACTIVITÉS

Vous avez un projet d'achat ou de vente d'immobilier ? Vous avez besoin de multi-services (débarras, tonte, transport et manutention...) ? Vous recherchez une entreprise de terrassement ?

PAGE 16

CHAUDIÈRE BIOMASSE

Le chauffage des bâtiments communaux et des particuliers se trouvant sur le tracé des canalisations a démarré. Ça chauffe depuis le 15 septembre à 12h00 !

PAGE 19

MAIS AUSSI...

Les rubriques habituelles : la vie des associations, les brèves, la culture, les pompiers, l'état civil, et les temps forts qui ont marqué ces derniers mois...

INFOS DE LA COMMUNE

Installation d'un nouveau médecin, nouveau format de la carte d'identité nationale, carte de pêche, inauguration de la station de décarbonatation...

PAGE 12

CONNAISSEZ-VOUS LE CMJ ?

Le Conseil Municipal des Jeunes s'investit et participe à la vie de la commune par diverses actions que nous vous proposons de découvrir dans ce numéro.

PAGE 21

VIDÉO PROTECTION

La ville de Cattenom est déjà équipée de caméras de vidéo protection, c'est grâce à ce système que certaines incivilités ont pu être élucidées...

PAGE 24

ÉDITO

REPRISE ET VIGILANCE PARTAGÉE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

La fin de l'été nous a fait connaître un temps plus propice que les mois de juillet et d'août.

La nature a pris ses couleurs d'automne dans notre ville, la période écoulée m'a permis de constater que la vie avait repris avec le redémarrage de nombreuses activités.

Tout d'abord, la rentrée s'est passée dans d'excellentes conditions avec toujours la même attention de notre commune sur la qualité des équipements de nos écoles. Je remercie tous les acteurs des services de la Mairie et les enseignants qui ont contribué à cette réussite.

Ces derniers mois ont été consacrés à engager les dossiers techniques dans différents domaines :

Notamment le dossier vidéo protection qui prévoit l'installation de caméras « haute définition » et un nouveau logiciel pour améliorer les élucidations.

Les réflexions sur le projet de la salle Saint Joseph ont bien avancé, la projection d'un nouveau collège associé à la construction d'un nouveau gymnase se précise.

Le marché de l'aménagement de l'esplanade où sera installé le futur Pump Park est en cours de lancement et sera soumis au choix des commissions ad'hoc.

La chaudière biomasse est enfin démarrée. Ce projet ambitieux a nécessité beaucoup de travail et d'attention tant sur le plan technique, que financier et réglementaire. Les bâtiments communaux sont ainsi déjà chauffés avec ce nouveau réseau de chauffage urbain. Quelques particuliers situés sur le tracé ont pu s'y raccorder.

Le contexte des grands travaux reste cependant difficile quant à la difficulté des entreprises à s'approvisionner en matériel divers en France, en Europe et dans le monde.

Heureux de constater que la vie associative a repris et que les associations ont redémarré leurs activités au grand plaisir de leurs adhérents. Notre devoir de mémoire avec la journée du Souvenir Français et l'excursion de nos aînés ont pu se faire. La marche d'octobre rose a été une belle réussite pour les organisateurs. Sur le plan festif, la fête de la bière a pu avoir lieu et a rassemblé plus de mille personnes.

Notre souhait d'améliorer l'offre santé pour notre ville va se concrétiser en Janvier 2022 avec l'arrivée d'un nouveau médecin.

La période à venir nous réserve je l'espère encore plus de réjouissances avec les fêtes de fin d'année qui approchent.

Le passe sanitaire et la vaccination ont été des outils précieux pour la reprise des activités et des festivités. Restons cependant vigilants en continuant à appliquer les gestes barrières dès que nécessaire. Restons aussi attentifs aux conseils de rappel de la vaccination énoncés par les professionnels de la santé pour conserver ce retour à une plus grande sérénité.

Bonnes fêtes de fin d'année et tous mes vœux pour 2022. Prenez soin de vous.

Bernard ZENNER
Maire de Cattenom

Le Terroir - Magazine d'information de Cattenom, Husange & Sentzich
Adresse :
15, rue des Châteaux - 57570 CATTENOM
Tél. : 03 82 82 57 00
E-mail : terroircattenom@gmail.com
Site Internet : www.mairie-cattenom.fr

Dépôt légal : ISSN 1268-4899
Directeur de la publication :
Bernard ZENNER - Maire de Cattenom
Rédaction : Commission de coordination et d'information de la commune de Cattenom
Création de la maquette / Conception et réalisation : agence *com Vous voudrez*

Crédits photos : Déclic'Cat, Claude SIMON, Jean-Marc FLAMMANT, Bernard DORCHY
Impression : imprimerie L'Huillier, 4 rue des Artisans, 57190 Florange
Ce magazine a été édité à 1600 exemplaires.

LA VOIRIE : « COMMENT ÇA MARCHE »

Dans les faits il y a différents types de voiries, selon le gestionnaire et le statut juridique de la voie de circulation. Ainsi, à Cattenom, les voiries sont soit communales (rue de la République, rue Résidence Champêtre), soit communautaires (rue Pasteur à Cattenom, rue Saint-Jacques et rue de la Paix à Sentzich) ou départementales (RD1, RD56).

Les routes départementales sont gérées par le département, les voies communautaires par la Communauté de Communes de Cattenom et Environs (CCCE) et les rues communales par la commune de Cattenom.

Ce rattachement à un gestionnaire définit l'acteur qui assure les charges financières, administratives et juridiques d'une voirie. Pour l'usager cette notion n'a aucune conséquence car les règles du code de la route s'appliquent de la même façon sur toutes les voies ouvertes à la circulation publique.

DURÉE DE VIE ET ENTRETIEN D'UNE VOIRIE

Les principales actions d'entretien d'une voirie vont concerner l'entretien des accotements, qui, comme à Cattenom, peuvent être fleuris, arborés, ou enherbés, des fossés et talus, l'entretien des chaussées et trottoirs, et l'entretien de la signalisation. Nous parlerons ici de l'entretien des chaussées.

La durée de vie moyenne d'une route bitumée est de 15 ans, à condition qu'un entretien régulier soit réalisé. Sa vitesse de dégradation augmente avec le temps, ce qui signifie qu'attendre trop longtemps avant de la réparer oblige à des réparations plus coûteuses dont le coût croit exponentiellement.

Un entretien préventif convenablement et régulièrement réalisé permet ainsi de nettement prolonger la durée de vie d'une chaussée, comme le montre le schéma ci-après.

POURQUOI LES CHAUSSÉES SE DÉGRADENT-ELLES ?

Les causes principales de la dégradation des chaussées sont :

- **Le trafic, et avant tout le trafic poids lourds**. Par exemple le passage d'un essieu de 13 tonnes a autant d'effet sur la structure d'une chaussée que celui d'un million de véhicules de tourisme
- **Les conditions climatiques**. L'eau superficielle (pluie / humidité) associée au problème du gel entraine de nombreux désordres.
- **Les malfaçons d'origine diverses** lors de la construction ou de l'entretien (mauvais matériaux, épaisseurs insuffisantes, mauvaises formules d'enrobés, etc...) mais également les tranchées exécutées ultérieurement sont cause de désordres.

LES TECHNIQUES D'ENTRETIEN D'UNE VOIRIE

De nombreuses techniques préventives et curatives existent pour entretenir une voirie. On peut citer les purges, les bouchages de trous, le reprofilage, les enduits superficiels d'usure, les enrobés coulés à froid, les revêtements superficiels combinés, le traitement des ressuages... ou la destruction et reconstruction de la chaussée.

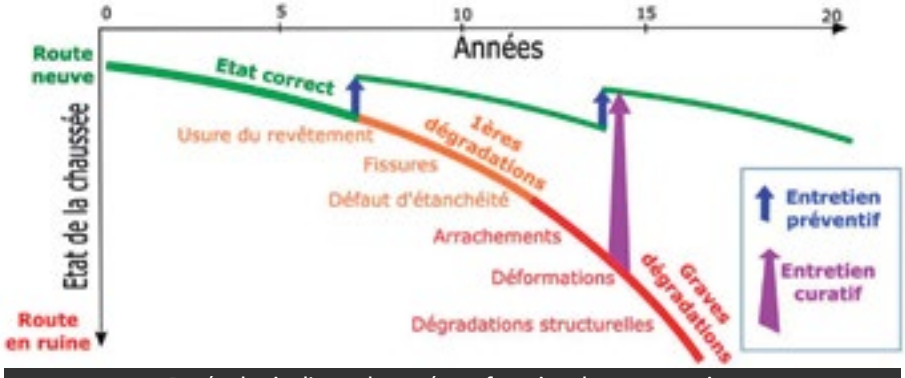

Durée de vie d'une chaussée en fonction de son entretien

Les ennemis de la chaussée : le nid de poule...

...et la fissure !

Certaines font plus parler d'elles que d'autres. Cela fait quelques années déjà que le « blow patcher » et le pontage de fissure en font partie. La commune de Cattenom les met en œuvre depuis maintenant plusieurs années, de même que la CCCE.

Le « blow patcher » consiste à rénover une route en procédant par projection d'enrobé à l'émulsion de bitume et de sable dans des zones bien ciblées. On peut utiliser le blow patcher pour boucher les nids de poules, les dégradations superficielles, le faïençage, etc...

Le **pontage de fissures** vise à rétablir l'étanchéité en surface de la chaussée par application d'un mastic bitumineux coulé à chaud. Comme son nom l'indique, il est principalement utilisé pour réparer les fissures.

CETTE ANNÉE, POUR L'ENTRETIEN DES CHAUSSÉES, LA COMMUNE A ENGAGÉ 125 000 € TTC

Dans l'objectif d'améliorer et de stabiliser l'état des voies de l'ensemble du territoire, un diagnostic complet a été commandé. Cette campagne d'auscultation, nécessaire tous les 4 à 5 ans, permettra d'actualiser le programme d'entretien des chaussées, et de définir les techniques les plus adaptées aux pathologies de nos routes.

Mais cette étude n'est qu'un complément au travail et à l'attention de nos agents communaux qui patrouillent chaque jour, attentifs aux changements brutaux de nos chaussées (arrachages, nids de poules), réalisant l'entretien des talus, accotements, trottoirs, chaussées, signalisations... ainsi qu'à l'attention de nos usagers, sans qui nous ne pourrions être aussi réactifs.

N'hésitez donc pas à nous signaler toute dégradation de chaussée, cela nous aide dans le suivi de leur entretien ! ■

Un blow patcher à l'œuvre

Ces lignes noires que l'on voit parfois sur la chaussée sont des pontages.

GESTION DES ROUTES : QUI GÈRE QUOI ?

Les gestionnaires sont en charge des **entretiens de la voirie**, de la **signalétique réglementaire** et des investissements de **rénovation ou requalification**. À l'exception de celles mentionnées dans le tableau ci-dessous, toutes les autres voiries sont d'intérêt communal et sont gérées par la commune de Cattenom.

VOIES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE (VICC) Gestionnaire : la CCCE	Rue Charles Péguy, rue des Châteaux, rue Pasteur, rue St Jacques (Sentzich), rue St Exupéry, et les parkings dans ces rues. RD 1 (Route du Luxembourg), RD 56 (Avenue De Gaulle), rue du Bac (anciennement RD56)
VOIES DE LIAISON (VL) Gestionnaire : la CCCE	Rue de Kœking, rue des Peupliers
PATRIMOINE CCCE	Route du quai fluvial de la Centrale
ZONE ARTISANALE Gestionnaire : la CCCE	Boucle des entreprises, boucle des artisans
ROUTES DÉPARTEMENTALES (RD) Gestionnaire : le Département	RD56, RD1

RETOUR SUR NOS ÉCOLES

Labels et récompenses mérités pour un panel d'innovations, de découvertes de nouvelles activités, de pratiques sportives et d'approches environnementales.

ÉCOLE MARIE-LAURE MARSON

CONCOURS NATIONAL DU POTAGER LANDERSINI

Après une formation à distance en octobre 2020 proposée par le Goethe Institut, l'idée de créer **un potager nomade** a pris naissance. Ces caisses potagères, nées à l'école, ont été amenées dans chaque famille pour la récolte estivale. Cela a été une action phare de l'année scolaire. Cette idée novatrice a permis de monter un projet sur la « classe du dehors » vivement soutenu par la mairie.

La participation au concours national du potager Landersini a été un challenge supplémentaire... qui nous a permis de **gagner le prix de la débrouillardise** (515 classes participantes !). Quelle belle reconnaissance !

Je tiens à remercier l'engagement et la disponibilité de mon aide maternelle Valérie Ceccarelli et de mon assistante d'allemand Amandine Reullier, de notre marraine du potager Mme Nennig Mauricette, de Maxime et Carine (spécialistes des espaces verts de la mairie) pour leurs conseils, et bien sûr tous les élèves et leurs parents , sans eux le projet n'aurait pas eu ce franc succès ! ■

ÉCOLE HUGUES AUFRAY

SORTIE SCOLAIRE AU CIRQUE POUR L'ÉCOLE HUGUES AUFRAY

Le mardi 25 mai, l'école Hugues Aufray est partie en **sortie scolaire à l'école de cirque de Montigny-les-Metz**. Cette sortie a duré 3 jours. Là-bas, les deux classes on fait de l'équilibre, de la jonglerie, de la voltige et de l'art clownesque.

Les élèves ont passé une bonne semaine sportive dans différents ateliers :

- **L'équilibre :** Lors de ces ateliers, il fallait trouver son équilibre sur différents supports : ballon, planche sur rouleau, fil, camarades...
- **La jonglerie :** En jonglerie, il existe plusieurs objets comme le bâton du diable, le diabolo, les anneaux, les massues, les balles...
- **Le bâton du diable :** Dans les bâtons du diable il y a trois bâtons dont deux bâtons qui supportent le troisième. On peut l'envoyer à son camarade ou le faire sauter.
- **Le diabolo :** Dans le diabolo il y a deux bâtons reliés ensemble par un fil et le diabolo. On peut envoyer le diabolo ou le faire tenir en équilibre sur le fil.
- **Les massues :** Les massues ont une forme de quille, qu'on lance en l'air.
- **Les balles :** Avec les balles, on peut jongler, les lancer en l'air, les faire passer sous notre jambe, rouler sur le bras...
- **La voltige :** En voltige, nous avons travaillé la pyramide humaine et le trapèze. D'abord on a dû essayer de toucher la barre du trapèze avec nos pieds, ensuite on a fait le cochon pendu, puis on s'est mis assis sur la barre du trapèze à 2 mètres de haut. On a dû s'accrocher avec un bras et une jambe.
- **L'art clownesque :** En art clownesque ils ont appris à se bagarrer, à se mettre des claques, à s'étrangler... bien évidemment, ce n'est qu'une illusion. ■

cirkeole
LIEU D'ACCOMPAGNEMENT ET DE DIFFUSION
ECOLE DE CIRQUE

INITIATION AU TENNIS

Les élèves de la classe de CE2-CM1-CM2 de l'école Hugues Aufray de Sentzich ont commencé vendredi 24 septembre un **cycle d'initiation au tennis**.

Le **Tennis Club de Cattenom** accueillera les élèves pour 8 séances lors desquelles ils découvriront les bases de ce sport au travers d'ateliers éducatifs. ■

Dossier

ÉCOLE POMPIDOU

SORTIE À LA CABANE

Les classes de CP et CP/CE1 de Mmes Steichen et Lacoste ont profité de l'allègement des mesures sanitaires pour organiser une journée à « La Cabane » de Montenach.

Les deux classes ont choisi de passer une **journée en pleine nature pour travailler autour de deux ateliers** : la découverte du monde des petites bêtes et l'observation d'une saison dans la nature. Pour commencer, les CP ont visité la réserve naturelle des 7 collines en compagnie de Joris. Ce fut l'occasion de découvrir les manifestations de l'automne dans la nature : pourquoi les feuilles changent-elles de couleur et tombent-elles ? Quels sont les fruits que l'on trouve en automne ? Mais aussi de réfléchir à ce que deviennent les animaux, comment ils se préparent à passer l'hiver. La classe de CP/CE1 a quant à elle, recherché les petites bêtes avec Lucie pour les observer et les classer. Insectes, araignées et autres mille-pattes n'ont plus de secrets pour les élèves. Après la pause-déjeuner, les deux classes ont inversé les ateliers jusqu'à 15h30, heure du retour.

Malgré une météo maussade, les enfants ont profité de cette belle journée d'école à l'extérieur, riche en enseignements. ■

LABEL « GÉNÉRATION 2024 »

En remerciement de son implication lors de nombreuses manifestations sportives et ses partenariats avec les clubs locaux, l'école élémentaire Pompidou a obtenu la labellisation Génération 2024. ■

Jean-Marc HUART recteur de l'académie de Nancy-Metz

Décerne à l'école Georges Pompidou de Cattenom (57)
Académie de Nancy-Metz

Le label **GÉNÉRATION 2024**

— Pour développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif.
— Pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes dans la perspective des jeux olympiques et paralympiques 2024.

Ce label est délivré pour une durée de trois années scolaires à compter du 1er septembre 2021

Fait à Nancy le 1er septembre 2021
Le recteur

Jean-Marc HUART

POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

SORTIE « CYCLO » ECOLE GEORGES POMPIDOU

Journée nationale du sport scolaire :

Mercredi 22 septembre, dans le cadre de la journée du sport scolaire, 10 élèves de l'école élémentaire Pompidou de Cattenom encadrés par 3 adultes, ont participé à une sortie en cyclo sur les pistes cyclables et les berges de la Moselle. Les élèves ont parcouru 23 km sur les berges de la Moselle et ont reçu à leur retour un goûter et une boisson offerts par l'association USEP « La Pépinière ». ■

ÉCOLE MATERNELLE VICTOR HUGO

L'ÉCOLE MATERNELLE VICTOR HUGO DEVIENT L'ÉCOLE DES LUTINS...

Après avoir accueilli les nouveaux élèves avec leurs parents le temps d'une transition en douceur...

Les enfants avaient hâte de retrouver LEUR MONDE des petits :

C'est un univers coloré, joyeux, fait de petites maisons rigolotes, de jouets multicolores, de petits véhicules, de jolis ballons qui volent, de rires, de chants, d'histoires... c'est la rentrée à l'école maternelle !

Alors, pendant que les uns décorent les fenêtres pour annoncer la couleur, les autres préparent activement les tartelettes à la quetsche pour le goûter.

Que c'est bon d'apprendre ensemble ! ■

Dossier

ÉCOLE CHAMPÊTRE

Les élèves de l'école Champêtre ont assisté en juin à une demi journée d'animation proposée par l'association "**Les Pieds sur Terre**" en partenariat avec la mairie de Cattenom. Avec l'animatrice, ils ont appris le nom de nombreux insectes et munis de leur petite boîte et de leur loupe sont partis explorer le potager et la cour de l'école.

Gendarmes, coccinelles, perce-oreilles, escargots... ont tous retrouvé leur habitat naturel après la séance. ■

« Un fruit à la récré »

Depuis plusieurs années maintenant, la Commune de Cattenom finance, pour chaque élève des cinq écoles, un fruit par semaine. C'est l'action « UN FRUIT A LA RÉCRÉ ».

Tous les jeudis, des fruits de saison sont proposés aux 264 enfants de la petite Section au CM2. (92 élèves en maternelle, et 172 élèves en élémentaire).

À compter du 8 novembre, une nouvelle formule sera mise en place afin de faire découvrir le fruit sous différentes formes : en compote, en salade, à croquer, etc...

C'est l'occasion pour la commune de faire travailler **l'ESAT « Le Corail »** de Basse-Ham. Il s'agit d'un établissement à caractère social qui offre aux personnes handicapées des activités diverses à caractère professionnel et un soutien médico-social et éducatif en vue de favoriser leur épanouissement personnel et social.

Les travailleurs de la cuisine centrale prépareront et confectionneront les goûters fruités qui seront ensuite livrés dans les différentes écoles le jeudi matin.

Les enfants pourront ainsi déguster et savourer des fruits sélectionnés chez les marchands locaux.

Bonne dégustation ! ■

NOUVELLES ACTIVITÉS

COMMERCES, ENTREPRISES, ARTISANS...

CÉLINE IMMO & CONSEILS

Vous venez de vous installer dans la région Grand Est et vous cherchez un bien dans sa périphérie ?

Vous souhaitez **concrétiser votre premier achat immobilier** ? Votre famille s'agrandit et vous avez besoin de **vendre votre appartement ou maison** pour acquérir un bien répondant à votre projet de vie personnel ?

Située à Cattenom, au cœur de la Moselle et à quelques kilomètres des frontières luxembourgeoise et allemande, **l'agence Immobilière Indépendante Céline Immo & Conseils** vous offre un accompagnement de proximité pour tous vos projets immobiliers.

Céline CONTRERAS gérante indépendante de l'agence et diplômée en étude supérieure des professions immobilières propose ses compétences dans le domaine de l'immobilier (Locations, achats, gestions, estimations...) mais également des conseils et de l'accompagnement qui vont permettre à beaucoup de concrétiser leurs projets immobiliers.

Nos engagements : répondre à vos attentes, affiner vos critères et les mettre en adéquation avec des biens sur le marché. Valoriser vos biens grâce à nos partenaires essentiellement locaux. ■

Céline CONTRERAS
Agent Indépendante
en Immobilier
50 av. De Gaulle à Cattenom
RCS Thionville
N° 890 722 564 00014
CPI 5705 2020 000044 682
06 30 39 21 93
celineimmoconseils@gmail.com
celine-immo-conseil.fr

MSY SERVICE

Divers services avec l'Entreprise MSY Service à Cattenom

DÉBARRAS :
- Maison suite à un déménagement ou dans le cadre d'une succession.
- Vide caves, greniers, garages.
- Encombrants.
- Ramassage ferrailles et métaux.

TONTE :
- Taille de haies et débroussaillage
- Tonte et plantation de gazon

NETTOYAGE KARCHER :
- Allées, terrasses

TRANSPORT ET MANUTENSION :
- Transport gros électroménagers (lave-linge, réfrigérateurs, etc...)
- Transport de meubles achetés en magasin ou de P.à P. ■

DEVIS GRATUITS

Disponible 7 jours / 7

Pour tout renseignement :
Stéphane BASSO DE MARCO
06 69 04 67 63
msyservice57@gmail.com
Facebook : **msy service**

VM TERRASEMENTS

L'entreprise VM TERRASEMENTS créée par Vincent MULLER habitant de Cattenom propose ses services pour des **travaux de terrassements courants et travaux préparatoires à une construction**, mais aussi :
- La réalisation d'aménagements extérieurs
- La fourniture de sable, de terre végétale, de graviers et matériaux divers pour les particuliers et les professionnels
- L'évacuation de terre et de gravats, la location de véhicule et matériels avec chauffeur ■

Contact pour vos devis :
Vincent MULLER
06 31 33 98 37
vm.terrassements@gmail.com

UN NOUVEAU MÉDECIN À CATTENOM

« J'ai exercé la médecine générale pendant 13 ans dans les Vosges. Ma vie personnelle m'a amené à venir m'installer en Moselle l'année dernière. Après quelques mois de collaboration dans un cabinet à Berg-sur-Moselle, j'ai l'opportunité d'ouvrir un cabinet médical à Cattenom au **7 rue des Châteaux**. J'y exercerai **à partir du 3 janvier 2022**.

Je pratique la médecine générale, la médecine du sport. J'assure le suivi des enfants de la naissance à l'adolescence et je pratique également des actes de petite chirurgie dermatologique.

Je suis enseignant à la faculté de médecine de Nancy. Dans le cadre de cet enseignement, je reçois des internes en médecine - avec lesquels je travaille en consultation - afin qu'ils puissent être formés au mieux à leur futur métier. Ils peuvent également travailler seuls certains jours, sous ma supervision.

Le cabinet sera ouvert tous les jours sauf le samedi matin. Les RDV seront à prendre sur Doctolib. Un secrétariat couplé à un télé secrétariat sera là en support. »

Cédric BERBÉ
Votre nouveau médecin généraliste à Cattenom

CONCESSIONS DES CIMETIÈRES DE CATTENOM - SENTZICH

La commune de Cattenom va bientôt engager une procédure de mise en abandon des concessions échues ou non payées des cimetières de Cattenom / Sentzich.

Dans un premier temps, le fichier doit être mis à jour.

La liste des concessions qui pourraient être concernées est affichée dans les cimetières depuis le 30 octobre.

Merci aux familles ou héritiers concernés de bien vouloir se présenter en mairie, **avec leur acte de concession, le vendredi matin entre 9H00 et 12H00**. ■

REPAS DES ANCIENS

C'est avec plaisir que nous vous retrouverons au Casino de Cattenom le **12 décembre** pour le traditionnel repas de fin d'année (sous condition que la situation sanitaire le permette...) Si toutefois vous ne souhaitez pas y participer pour une raison ou une autre, la commune aura le plaisir de vous offrir, comme l'an passé un bon d'achat de 50€ par personne, à utiliser dans les commerces de bouche de Cattenom. **Un courrier vous sera adressé personnellement pour faire votre choix**. ■

NOUVEAU FORMAT DE LA CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

La nouvelle carte nationale d'identité est entrée en vigueur sur tout le territoire le 2 août 2021.

Cette carte, plus petite que l'ancienne est au format carte bancaire (comme le nouveau permis de conduire) et contient une puce électronique, hautement sécurisée comprenant les informations figurant sur la carte : nom, nom d'usage, prénoms, date et lieu de naissance, l'adresse, la taille, le sexe, la date de délivrance de la carte et sa durée de validité ainsi que, comme pour le passeport, la photo du visage et les empreintes digitales (sauf pour les mineurs de moins de douze ans).

Dois-je renouveler ma carte qui est à l'ancien format ?

Il n'est évidemment pas obligatoire que tous les citoyens soient munis de la nouvelle carte à partir du 2 août 2021. Vous n'avez donc pas besoin de renouveler votre carte actuelle de manière anticipée si elle est encore valide. Ce n'est qu'à partir de 2031 que vous ne pourrez plus voyager dans l'espace européen avec votre ancienne carte.

Une nouvelle durée de validité :

La durée de validité de la nouvelle carte sera de **10 ans**, et non plus de 15 ans pour respecter le règlement européen.

Quelques rappels :

- **La première demande et le renouvellement de la carte d'identité sont gratuits** sauf en cas de perte ou de vol (25 euros).
- Depuis déjà plusieurs années, **la Commune de Cattenom ne délivre plus de carte d'identité**. Nous vous invitons à prendre rendez-vous auprès des mairies d'**Hettange-Grande, Thionville, Fameck, Sierck-les-Bains ou Yutz** (par Internet, par téléphone, ou sur place aux heures d'ouverture). ■

EXCURSION DES SENIORS

Suite à deux reports liés au contexte sanitaire, la traditionnelle excursion des seniors a pu enfin avoir lieu le 15 septembre. C'est au cours d'une croisière sur la Moselle que **85 personnes ont eu le plaisir de se retrouver** pour cette belle journée.

Après un court trajet en bus, l'embarquement s'est fait à Remich pour une croisière « petit-déjeuner » en remontant la Moselle jusqu'à Thionville, où deux bus nous attendaient pour nous emmener déjeuner au restaurant « L'Hacienda », dans un cadre enchanteur à Moineville. Après le repas, nous avons repris le bateau pour effectuer le trajet en sens inverse et retourner à Remich en profitant d'un thé dansant. La traditionnelle collation a été servie au Casino au retour. Tout au plaisir de se retrouver après plus d'une année de contraintes, la météo pluvieuse n'a en rien gâché cette journée au fil de l'eau. ■

CRÉATION D'UNE CARTE DE PÊCHE « PARRAINAGE » POUR LES ÉTANGS COMMUNAUX

À compter du 1er janvier 2022, chaque bénéficiaire d'une carte de pêche pourra parrainer une personne domiciliée à l'extérieur de Cattenom (un parrainage par Cattenomois détenteur d'une carte de pêche). Le nom du parrain figurera sur la carte de pêche.

Les cartes seront d'une couleur différente des autres cartes attribuées aux habitants de Cattenom. Un règlement spécifique accompagnera ces nouvelles cartes notamment l'impossibilité d'avoir des invités autres que les conjoints et enfants de moins de 16 ans accompagnants le détenteur de la carte. Comme pour les Cattenomois, cette carte sera accessible à partir de l'âge de 14 ans avec l'autorisation des parents pour les mineurs. La carte est strictement personnelle et ne peut être prêtée, elle devra être présentée à toute réquisition des agents commissionnés à cet effet. En cas d'infraction au règlement, elle sera retirée sur place pour être déposée en mairie par les agents commissionnés.

Lors de sa séance du Conseil Municipal du 27 octobre 2021, **le Conseil a fixé le prix de vente de la carte de pêche « parrainage » à 40 € par titulaire.**

Pour les habitants de Cattenom le prix de la carte pour 2022 reste inchangé à 10 €. ■

TRAVAUX DE L'ÉGLISE À CATTENOM : FIN DE LA PHASE 1

La première phase des travaux de restauration de l'Eglise à Cattenom est terminée et a été réceptionnée en juin 2021.

Le montant global de cette opération s'élève à 263 246,50 € H.T., financée à hauteur de 50 000 € par le Département de la Moselle dans le cadre du programme AMITER 2015-2020 et à hauteur de 20 000 € par le Conseil de Fabrique de Cattenom. Merci à eux.

Cependant, la fin des travaux de réhabilitation de la charpente et de la toiture ne permet pas la réouverture de l'édifice. En effet, une seconde phase de travaux doit être mise en œuvre dans les prochains mois. ■

POURQUOI L'ÉGLISE EST-ELLE MAINTENUE FERMÉE ?

Monsieur le Maire a reçu le conseil de fabrique de Cattenom pour expliquer les raisons sécuritaires de maintien de la fermeture de l'église de Cattenom malgré la rénovation complète du toit et de la charpente. **La stabilité du plafond de l'église qui s'y rattache reste incertaine** car sa fixation sur la nouvelle charpente n'a pas été possible suite au constat par l'entreprise intervenante d'un fort endommagement des solives de maintien.

Une étude par un expert bois permettrait de conserver en partie le plafond actuel et de réaliser une fiabilisation de sa fixation. Un premier diagnostic de faisabilité technique a été réalisé. Nous attendons le rapport détaillé pour lancer un nouveau marché de rénovation / sécurisation qui intègrerait le cœur de l'édifice. **Nous œuvrons au maximum pour que cette église puisse de nouveau accueillir ses fidèles**, tel est bien sûr le souhait du conseil de fabrique de Cattenom qui nous a fait part de ses inquiétudes.

Raymond PARADEIS, Trésorier du Conseil de Fabrique, Michel AULOGE, Président du Conseil de Fabrique, Rachel ZIROVNIK, vice-Présidente du Conseil Départemental, Bernard ZENNER, Maire de Cattenom.

DÉJEUNER MENSUEL DES SENIORS

C'est une **nouvelle formule** que la municipalité a choisi de mettre en place pour remplacer le goûter des Seniors. Désormais ce sera un déjeuner qui sera servi une fois par mois.

Les Cattenomois de 60 ans et plus ont été invités à participer le 12 octobre au premier déjeuner du mardi "nouvelle formule". Une centaine de personnes s'est retrouvée au Casino pour savourer un délicieux repas préparé par le cuisinier du restaurant « Le Bar'Bac ». Au menu de ce premier déjeuner : quiche lorraine, bœuf bourguignon, fromage et dessert servis par une équipe de bénévoles que l'équipe municipale remercie vivement. Une fois par mois, ce sera dorénavant à midi que sera servi le repas. Les joueurs et joueuses de cartes ou autres jeux de sociétés pourront ensuite profiter de l'après-midi pour se divertir et ce jusqu'à 16H00. **Pour la bonne gestion des repas il est toutefois demandé aux personnes intéressées de s'inscrire en mairie une semaine à l'avance**. Le prochain déjeuner est programmé le 23 novembre, ce sera l'occasion de déguster le beaujolais nouveau. Inscription avant le 16 novembre auprès d'Emilie Marck au **03 82 82 50 79** ou au **03 82 82 57 00**. ■

CONCOURS MAISONS FLEURIES

Comme chaque année le jury des maisons fleuries a sillonné les rues du village pour noter les maisons dont les propriétaires ont fait un effort particulier pour le fleurissement, contribuant ainsi à mettre notre commune en valeur.

Le 5 août, le jury composé de Mmes Chantal Kremer, Mauricette Nennig, Aurélie Antczak, Isabelle Lacoste, conseillères municipales ainsi que Mmes Nadine Thill, Chantal Prieur et M. Michel Courtebray membres extérieurs a parcouru les rues de la commune. Cette année encore et malgré la météo, **vous avez eu à cœur de fleurir vos façades et jardins et l'équipe municipale tient à vous remercier pour votre participation à l'embellissement de la commune**. Une centaine de maisons a été notée et 50 lauréats ont été retenus, répartis en 2 catégories : les maisons avec jardin et les façades seules.

La cérémonie de remise des prix a bien pu avoir lieu cette année le 15 octobre et les lauréats se sont vus récompensés par un chèque cadeau d'un montant de 40 € valable chez les fleuristes du territoire de la CCCE – « Infloressence » et « Le Lavandou » à Hettange-Grande – « Les Herbes Folles » à Hagen - et le magasin « Point Vert » à Hettange-Grande. ■

VISITE DU SOUS-PRÉFET DE THIONVILLE À CATTENOM

La Commune de Cattenom est soumise à l'application de nombreuses normes dans le cadre de l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme.

L'une des plus contraignantes est le **Porté à Connaissance** (PAC), annexé au **Plan Local d'Urbanisme** (PLU), opposable à chaque pétitionnaire.

Ce dernier prévoit en effet de nombreuses prescriptions, venant considérablement limiter les projets de construction, d'aménagement et de développement des activités dans le rayon de 2 kilomètres autour du Centre Nucléaire de Production d'Electricité de Cattenom (CNPE).

Le Sous-Préfet a annoncé que le PAC ferait l'objet d'une révision fin 2021 / début 2022.

La Commune de Cattenom, associée à cette procédure de révision, demande aux services de l'Etat et de l'Autorité de Sureté Nucléaire (ASN), d'assouplir les règles actuellement applicables, afin de **préserver l'attractivité de la Commune, son dynamisme** et de maintenir la qualité de vie et de services de ses habitants.

C'est dans ce contexte que Monsieur Thierry HEGAY, Sous-Préfet de Thionville, a été accueilli à Cattenom par le Maire et les membres du Bureau municipal le 16 septembre 2021.

Le Sous-Préfet en visite à l'Épicerie de Cattenom

Cette rencontre a été l'occasion d'échanger sur les projets communaux portés directement par la municipalité (restauration de l'ancien dojo communal afin d'y transférer « l'Epicerie » et le café communal, réalisation d'un nouveau gymnase communal...) et de présenter ceux soutenus par des opérateurs publics et privés (reconstruction du Collège Charles Péguy in situ, crèche, restauration, activités de loisirs et sportives...).

Les objectifs attendus : lever ou aménager certaines prescriptions du PAC (hauteur des constructions, seuil d'accueil des usagers fixé aujourd'hui à 20 personnes...) afin de faciliter la construction ou la transformation du bâti pour accueillir les nouvelles opérations et favoriser les transferts d'activités à Cattenom. ■

VISITE DE LA SÉNATRICE CHRISTINE HERTZOG

Christine Hertzog Sénatrice de la Moselle nous a rendu visite le 24 juillet pour échanger avec les membres du Conseil Municipal sur les thématiques suivantes : Le nucléaire sur notre territoire, le Porter à Connaissance de l'Autorité de Sûreté Nucléaire limitant l'urbanisation dans le rayon des 2 km, la poursuite de l'exploitation de la centrale, le transport et la mobilité ■

Christine HERTZOG et les élus de la commune de Cattenom

INAUGURATION DE LA STATION DE DÉCARBONATATION

PAR LE PRÉSIDENT DU SYNDICAT MIXTE DES EAUX DE CATTENOM, GARCHE ET KOEKING

Bernard ZENNER, Maire de Cattenom, Michel SCHIBI, Maire honoraire et ancien Président du Syndicat des eaux, Eric THILL, Président du Syndicat des eaux, et la Députée Isabelle Rauch

Visite technique des installations

Explication du fonctionnement par l'ingénieur de VEOLIA

Samedi 4 septembre 2021 à 11h00, Eric THILL, Président du Syndicat Mixte des Eaux de Cattenom, Garche et Koeking, inaugurait la station de décarbonatation, en présence d'Isabelle RAUCH, Députée de la Moselle, Stéphanie KIS, Conseillère Régionale représentant le Président de la Région Grand-Est, Rachel ZIROVNIK, Vice-Présidente Départementale, représentant le Président du Département de la Moselle, Pierre CUNY, Président de la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville, Michel PAQUET, Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs, Bernard ZENNER, Maire de Cattenom, Brigitte SCHNEIDER, Vice-Présidente Départementale et Vice-présidente du Syndicat et Michel SCHIBI, Vice-Président honoraire du Syndicat.

La société VEOLIA, le délégataire du Syndicat, en charge du suivi des travaux, accompagnés par le bureau d'études Collectivités Conseils, les entreprises OTV et Eiffage étaient également présents.

Ce moment, très attendu, **après pratiquement deux ans de travaux**, a été l'occasion de visiter le nouvel ouvrage du Syndicat, d'en comprendre le fonctionnement et sa finalité.

L'ensemble des usagers bénéficie désormais d'une eau adoucie à 22°TH (au lieu de 43°TH), d'une eau moins calcaire pour leur bien-être et d'une longévité accrue de leurs appareils domestiques. ■

	Au 30 juin 2021	Au 1er juillet 2021
DISTRIBUTION DE L'EAU :		
Abonnement	15,78 euros H.T. / an	26,13 euros H.T. / an
Consommation (part distributeur) Achat d'eau	0,0135 euros H.T. / m³	0,0135 euros H.T. / m³
Consommation (part distributeur)	1,0935 euros H.T. / m³	1,2796 euros H.T. / m³
Consommation (part SIA CE)	0,3120 euros H.T. / m³	0,3120 euros H.T. / m³
Préservation des ressources en eau (Agence de l'eau)	0,1117 euros H.T. / m³	0,1117 euros H.T. / m³
TAXES ET REDEVANCES :		
Redevance pollution	0,3500 euros H.T. / m³	0,3500 euros H.T. / m³
Pour une facture de 120 m3 (hors abonnement)	225,684 euros H.T.	248,016 euros H.T.
Prix de l'eau par m3 (hors abonnement)	**1,8807 euros H.T.**	**2,0668 euros H.T.**

Ci-dessus : **Les impacts sur le prix de l'eau** (part assainissement non comprise – compétence Communauté de Communes de Cattenom et Environs) au second semestre 2021.

PANNEAUX SIGNALÉTIQUES DU SENTIER DE LA LIGNE MAGINOT

Quatre panneaux signalétiques pour le sentier de la Ligne Maginot ont été réalisés par nos deux menuisiers, Daniel WEBER et Christian GASPARD. Encore une fois, ils ont pu démontrer tout leur savoir-faire. **Les panneaux ont été implantés à la Stèle de la Moselle, près du Bar'Bac, au parking du GALGENBERG, à l'ouvrage de SENTZICH et au parking de l'ouvrage du Bois KARRE**. Les opérations de pose sur site ont mobilisé également les agents des services bâtiments et espaces verts. Un grand merci à eux pour cette collaboration. ■

Les fouilles n'ont pas été aisées...

Daniel WEBER à l'œuvre pour le montage

Christian GASPARD en plein réglages finaux

Les cadres avant la pose

Le panneau du GALGENBERG finalisé

L'ÉPANDEUR À SEL COMME NEUF !

Christophe CAZZOLI et Jean-Marc HARTENSTEIN, de l'atelier « garage » des Services Techniques, ont reconditionné l'épandeur à sel.Tous deux y ont consacré 70 heures de travail environ pour remplacer les parties défectueuses en mécano soudées, réviser et remplacer les éléments mécaniques usés. **La lame de déneigement a été préparée à l'atelier et un stock de 30 tonnes de sel a été constitué pour affronter les premières neiges. Une permanence est en place en cas de besoin à compter du 13 novembre**. ■

AMÉNAGEMENT D'UN NOUVEAU MASSIF FLEURI RUE DE GAULLE

Un nouveau massif fleuri a été réalisé à la sortie de la rue De Gaulle, direction Koenigsmacker.

Cet aménagement, réalisé fin août, permet de mieux marquer les rives de chaussée, de sécuriser le cheminement piétons, et d'embellir notre entrée d'agglomération.

Le massif fleuri a été créé fin septembre par le service espaces verts. Il est composé, pour cette période automnale, de plantes vivaces couvre-sol de petite hauteur agrémentées de graminées.

Le fleurissement du reste de la commune n'est pas laissé en reste, avec de nombreux massifs colorés, à base de variétés florales toujours adaptées aux saisons. ■

Nouveau massif rue De Gaulle

SERRURES CONNECTÉES AU TENNIS CLUB

Les terrains de tennis extérieurs, ainsi que la bulle de tennis, sont en cours d'équipement de serrures connectées. Dès finalisation, **les adhérents et le club piloteront entièrement leurs réservations de terrains à distance**. Les accès pourront se faire par application mobile, codes éphémères et badges. Répondant à une forte demande des adhérents du club, ce projet a été conçu et piloté en étroite collaboration avec les membres du bureau de l'association, les services techniques, et l'Adjointe déléguée aux sports, aux associations et à la culture, Carine SCHIAPPUCCI. ■

Réalisation du massif par les agents du ST pour pose de l'armoire électrique du dispositif

REMPLACEMENT ET PROTECTION DE L'ARROSAGE MANUEL DES TERRAINS DE TENNIS EN TERRE BATTUE

La teneur en eau des courts de tennis en terre battue est un facteur important pour la qualité de surface. L'eau doit être abondante pour garder les caractéristiques d'une "souplesse" et éviter un "bétonnage" trop précoce. Les services techniques ont procédé au remplacement des tuyaux d'alimentation de l'arrosage manuel des terrains de tennis en terre battue. Ce nouveau système d'alimentation a été protégé par la mise en place d'une goulotte mécanique. Vous pouvez voir en photo notre agent communal, françois ROSSI, spécialiste en plomberie sanitaire, finaliser la pose de la protection mécanique. ■

Travaux

LA CHAUDIÈRE BIOMASSE

C'EST PARTI !

Le chauffage des bâtiments communaux et des particuliers intéressés par ce type de chauffage et se trouvant sur le tracé des canalisations a démarré. Ça chauffe depuis le 15 septembre à 12h00 !

Pour l'heure, nous fonctionnons avec la chaudière fioul qui est destinée à n'être utilisée qu'en mode secours.

Nous n'avons pas pu démarrer la chauffe en mode biomasse (chaudière fonctionnant au bois) à cause de la cheminée qui ne nous a toujours pas été livrée - retard de livraison lié à la Covid 19.

Ce mode de fonctionnement transitoire permet de **tester les équipements** en pression d'eau et d'assurer le service de chauffage souscrit par les abonnés.

Les premiers contrôles et retour des abonnés sur le confort thermique sont très satisfaisants.

Le démarrage a été un peu compliqué par la présence d'une grosse poche d'air dans le réseau de canalisations. Cette difficulté a été très rapidement résolue grâce au savoir-faire des techniciens de la Société IDEX exploitant de ce réseau de chauffage urbain. ■

Installation à l'école Pompidou :
l'échangeur et le circuit de distribution desservent les corps de chauffe.

Les 20 premières tonnes de plaquettes bois en provenance de la CCCE ont été livrées pour le démarrage de la chaudière biomasse.

Installations dns le local "chaudières"

QUELQUES CHIFFRES :

3,32 km de canalisations permettant aux 40 m³ d'eau chauffés à 90 C° par deux chaudières de 1 Mégawatt de circuler avec un débit de 110 m³ / heure sous une pression de 2,5 Bars poussés par deux pompes de 15 kw chacune.

BUDGET PARTICIPATIF

LES PROJETS EN COURS POUR 2021 :

MOBILITÉ DOUCE – EMPLACEMENTS POUR DES PORTE-VÉLOS DANS LA VILLE

Projet suivi par Mme PIATON

La ville a validé **l'achat de porte vélos et trottinettes**. Les devis ont été signés et envoyés aux entreprises. 12 porte vélos et 1 porte trottinette ont été commandés. Ils seront répartis sur la commune en fonction des choix des porteurs du projet en collaboration avec le Conseil Municipal des jeunes.Le coût est de 3 158.28 € TTC.

JARDINS PARTAGÉS DES TANNEURS

Projet suivi par Mme CHAUDRON

La commission a validé **l'achat de bacs, du mobilier de jardin et un récupérateur d'eau** en 2021.

Le porteur du projet souhaite continuer à associer les habitants des Tanneurs. L'installation du matériel est prévue au niveau du « petit parc » où sont présents les jeux pour enfants.

La Mairie accompagne le porteur de projet dans l'organisation d'une première réunion, qui sera suivie par d'autres rencontres, pour associer les habitants. La commission environnement reprendra le suivi du projet.

SÉCURITÉ DES PROMENEURS PISTE CYCLABLE/PIÉTONNE PONT DE LA LIBERTÉ

Projet suivi par Mme CHAUDRON

Le projet a été orienté vers la CCCE qui a la compétence sur les questions de mobilité.

Près d'une centaine de Cattenomois ont répondu à l'enquête « déplacement en vélo »organisée par la CCCE. Il en ressort trois axes d'amélioration en terme de circulation à vélo qui ont été transmis par les conseillers communautaires : au niveau du Pont de la liberté, sur l'axe Cattenom Sentzich (RD1), sur la RD56 direction Boust.

JEUX POUR ENFANTS À LA RÉSIDENCE VERTE

Projet suivi par Mme GODEFROY

Le projet a été validé suite aux rencontres du porteur du projet avec le Service Technique de la ville et un prestataire. Il est décidé de valider ce projet, **un budget de 30 000 € a été accordé**.

ESCALIER D'ACCÈS AU CIMETIÈRE DE CATTENOM

Projet proposé par M. MULLER

Le projet a été confié aux Services Techniques pour sa réalisation. Le coût du projet est de 12 130 € TTC.

LA FÉMINISATION DES NOMS DE RUE

Le projet a été confié au Conseil Municipal des Jeunes qui a retenu les noms suivants :

Margareth HAMILTON - Simone VEIL - Coco CHANEL - Joséphine BAKER Jeanne BARRET - Olympe de GOUGES - Lucie AUBRAC - Monique ANTOINE - Florence ARTHAUD - Elisa LEMONNIER

Tous ces noms de personnalités féminines ont été validés. ■

APPEL À PROJETS BUDGET PARTICIPATIF 2022

Le calendrier suivant est proposé :

- Lancement **Novembre 2021**
- Fin candidature **Février 2022**
- Instruction des projets Mars 2022
- Sélection des projets par la commission BP **Avril 2022**
- Validation définitive **Été 2022**
- Mise en œuvre des projets **Automne 2022**

CONNAISSEZ-VOUS LE CMJ ?
(CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES)

Créé en 2014, nous sommes 19 jeunes élus, motivés, dynamiques, impliqués dans la vie de notre commune. Notre ambition est de participer aux projets de la ville de Cattenom.

La pandémie mondiale ne nous a pas épargnés, et nous a empêchés pendant une période de nous réunir physiquement, le virtuel nous a gardé éveillés et actifs sur nos sujets.

Nos actions ne sont pas toujours visibles, "Le Terroir" nous donne ainsi l'occasion de faire le point de nos travaux et suggestions.

Après de multiples réunions au cours du 1er semestre, le CMJ peut se féliciter de son investissement pour la commune de Cattenom aux côtés des élus adultes.

Nous avions listé de nombreux projets. Nous étions excités à l'idée de tous les réaliser. Le choix a fait l'objet de discussions et voici nos projets réalisés seuls ou en collaboration.

ZÉRO MÉGOT

Investigué courant 2019, par Lou Anne MANSUY et Myriam KIEFFER, le projet sort enfin et, d'ici la fin de l'année deux cendriers « sondages » seront installés sur la commune de Cattenom. Le CMJ souhaite sensibiliser les fumeurs sur l'impact des mégots de cigarette sur l'environnement.

LES RACKS À VÉLO

En collaboration avec le projet d'installation de rack à vélo porté dans le cadre du Budget Participatif 2021, le CMJ a été consulté et écouté pour le choix des emplacements.

Ces porte vélos seront installés d'ici la fin de l'année 2021.

LA FÉMINISATION DES NOMS DE RUES

Toujours en collaboration avec le budget Participatif 2021, le CMJ s'est emparé du sujet et s'est réuni en petit comité pour suggérer des personnalités et célébrités féminines qui pourraient donner leur nom aux nouvelles rues de la commune de Cattenom.

Une liste de 10 noms a été arrêtée et validée par la Commission du Budget Participatif et par le Bureau Municipal. Lors de la prochaine nomination de rue, le Conseil Municipal choisira ainsi un nom qui figure dans cette liste. ■

LISTE DES 10 NOMS DE FEMMES CÉLÈBRES RETENUS :

Margareth HAMILTON	1936	-	Informaticienne/ Ingénieure Système et Cheffe d'Entreprise - a participé au système embarqué du programme spatial APOLLO
Simone VEIL	1927	2017	Magistrate et Femme d'Etat française - déportée à Auschwitz / engagée lors de sa nomination Ministre Santé sous Giscard d'Estaing pour faire adopter la loi dépénalisant le recours à l'interruption volontaire de grossesse
Coco CHANEL	1882	1971	Créatrice de mode, modiste et grande couturière française
Joséphine BAKER	1906	1975	Chanteuse, danseuse, actrice, meneuse de revue et résistante française
Jeanne BARRET	1740	1807	Exploratrice et botaniste française - elle est notamment connue pour être la première femme à avoir fait le tour du monde
Olympe de GOUGES	1748	1793	Femme de lettres française devenue femme politique - elle est considérée comme une des pionnières du féminisme français
Lucie AUBRAC	1912	2007	Résistante française à l'occupation allemande et au régime de Vichy pendant la Seconde Guerre mondiale
Monique ANTOINE	1933	2015	Avocate et militante féministe française
Florence ARTHAUD	1957	2015	Navigatrice française, première femme victorieuse de la Route du Rhum en 1990
Elisa LEMONNIER	1805	1865	Educatrice française, considérée comme la fondatrice de l'enseignement professionnel pour les femmes en France

• • •

• • •

PARTICIPATION À LA VIE DE LA COMMUNE ET AUX ÉVÉNEMENTS COMMÉMORATIFS

Enfin, vous avez dû nous voir lors des cérémonies officielles de la commune, car nous étions là. Et nous comptons bien être présents à toutes…

Tout récemment, **Le Souvenir Français nous a sollicités pour participer à leur journée du Souvenir, le 19 septembre 2021**.

Nous avons choisi deux textes proposés par M. WALLERICH, que nous avons lus lors de la cérémonie organisée devant le Monument aux Morts de Cattenom ; un poème sur l'histoire du drapeau français et une lettre d'un jeune soldat écrite à ses parents avant de les quitter pour aller au front. Ce fut un moment de partage, de souvenir et d'émotion.

Heureux de voir l'implication des jeunes pour la mémoire de l'histoire, M. Wallerich, Président du Souvenir Français qui nous a malheureusement quittés depuis, nous a remis un diplôme et nous a offert une boîte de chocolats.

À présent, le CMJ se prépare à travailler sur de nouveaux projets pour l'année 2022.

Alors, si vous êtes intéressés pour faire partie de l'aventure, rejoignez-nous en contactant Prisca à la mairie de Cattenom. ■

Le CMJ
et le Sénateur Jean-Marie MIZZON

Charlotte HOCHLEITNER accompagne le Maire
Bernard Zenner pour le dépôt de gerbe

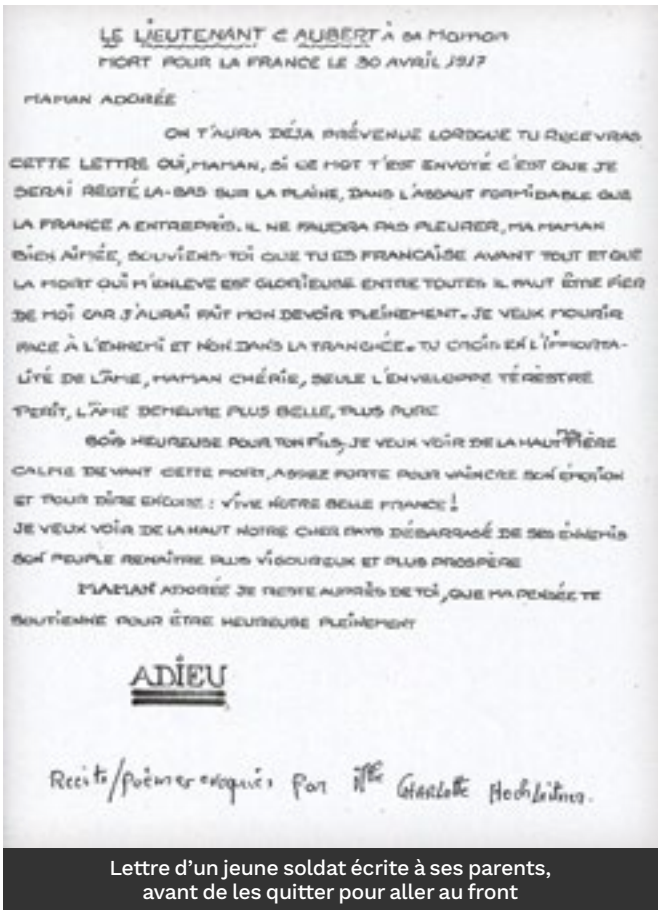

LE LIEUTENANT C AUBERT À SA MAMAN
MORT POUR LA FRANCE LE 30 AVRIL 1917

MAMAN ADORÉE

ON T'AURA DÉJÀ PRÉVENUE LORSQUE TU RECEVRAS CETTE LETTRE QUI, MAMAN, SI CE NOT T'EST ENVOYÉ C'EST QUE JE SERAI RESTÉ LÀ-BAS SUR LA PLAINE, DANS L'ASSAUT FORMIDABLE QUE LA FRANCE A ENTREPRIS. IL NE FAUDRA PAS PLEURER, MA MAMAN BIEN AIMÉE, SOUVIENS-TOI QUE TU ES FRANÇAISE AVANT TOUT ET QUE LA MORT QUI M'ENLÈVE EST GLORIEUSE ENTRE TOUTES. IL FAUT ÊTRE FIER DE MOI CAR J'AURAI FAIT MON DEVOIR PLEINEMENT. JE VEUX MOURIR FACE À L'ENNEMI ET NON DANS LA TRANCHÉE. TU COMPRENDRAS L'IMPORTANCE DE L'ACTE, MAMAN CHÉRIE, SEULE L'ENVELOPPE TERRESTRE PÉRIT, L'ÂME DEMEURE PLUS BELLE, PLUS PURE

SOIS HEUREUSE POUR TON FILS, JE VEUX VOIR DE LA HAUT MA PIÈRE CALME DEVANT CETTE MORT, ASSEZ FORTE POUR VAINCRE SON ÉMOTION ET POUR DIRE ENCORE : VIVE NOTRE BELLE FRANCE !

JE VEUX VOIR DE LA HAUT NOTRE CHER PAYS DÉBARRASSÉ DE SES ENNEMIS SON PEUPLE RENAÎTRE PLUS VIGOUREUX ET PLUS PROSPÈRE

MAMAN ADORÉE JE RESTE AUPRÈS DE TOI, QUE MA PENSÉE TE SOUTIENNE POUR ÊTRE HEUREUSE PLEINEMENT

ADIEU

Recité/poème évoqué par Mlle Charlotte Hochleitner.

Lettre d'un jeune soldat écrite à ses parents,
avant de les quitter pour aller au front

Lou Anne MANSUY et Chloé CHAUDRON, qui porte la gerbe

Le CMJ, toujours présent pour les journées de commémoration

CRÉATION D'UNE ZONE DE RENCONTRE

À « CATTENOM BORDS DE MOSELLE »

Une signalisation amovible a été mise en place le 29 juillet dans la zone dite "de rencontre" du BAR BAC à Cattenom "Bords de Moselle".

Les propriétaires du restaurant LE BAR BAC ont été consultés et ont apprécié cette initiative, de même que les riverains de cette zone d'habitation.

C'est une première étape sécuritaire pour s'affranchir, autant que possible, d'un accident dans cette zone de fréquentation importante par des vélos et promeneurs pendant la période estivale.

Les suites à donner à cette expérience seraient de compléter cette mise en sécurité avec une zone de « pied à terre » au droit du restaurant avec une chicane escamotable en accord avec les riverains. À suivre... ■

PRUDENCE SENTIER DES PROMENEURS EN AVIS DE TEMPÊTE !

Un élagage d'entretien et de purge des branches fragilisées a été fait mais en cas de vents forts il est recommandé de **ne pas se promener dans cette zone**. Lors de la dernière tempête de **grosses branches** se sont écrouées dans les arbres, et **peuvent en tomber à tout moment**. La nature n'est pas une science toujours exacte ! ▼

SÉCURISATION NOUVELLE SORTIE ESPACE YVES DUTEIL

Mise en place d'une barrière en bordure du trottoir pour sécuriser la sortie des enfants en provenance du CLC, rue du Général De Gaulle. ■

VIDÉO PROTECTION :

LE PROJET EST SUR LES RAILS...

La ville de Cattenom est déjà équipée de caméras de vidéo protection. C'est grâce à ce système que certaines incivilités ont pu être élucidées. Le dernier fait en date est la destruction de la fontaine à proximité de la Poste.

Une rénovation du système est cependant programmée en collaboration avec la Gendarmerie pour le moderniser et le rendre plus efficace. Par ailleurs, les emplacements sous vidéo protection doivent tenir compte d'éléments nouveaux comme le terrorisme et des nouvelles cibles telles que les lieux de culte et de rassemblements.

LES OBJECTIFS SONT CLAIRS :

- La **dissuasion** en premier lieu en signalant que notre ville est équipée d'un système performant
- La **visualisation des scènes** lors des évènements anormaux en des endroits spécifiques pour faire de la « reconnaissance » de personne lors des incivilités
- Un **outil d'élucidation** au service des forces de l'ordre, avec une identification aussi précise que possible des auteurs de ces actes avec des caméras haute définition (2 à 4 millions de pixel et même 4K)
- Offrir à la Gendarmerie la possibilité d'élucider des faits sur la commune mais aussi sur le territoire avec notamment des **caméras de Vérification des Plaques d'Immatriculation** (dites VPI) sur les axes d'entrée / sortie de la ville.

PROJET VIDÉO-PROTECTION

DES AXES ENTRÉES / SORTIES DE VILLE

Zones équipées de caméras VPI
(Vérification des Plaques d'Immatriculation)

Destruction de la fontaine près de la Poste

Des dommages non signalés par les auteurs...

Pour visualiser ces axes routiers, le projet prévoit 6 points sur Cattenom, Sentzich et Husange qui seront équipés de ce type de caméras VPI.

Les autres caméras dites de « cœur de ville » (16 caméras environ) protégeront notamment : les lieux de stockage de matériel - les parvis des écoles / collège – les parvis des lieux de culte / cimetières – les parvis d'accès à des bâtiments publiques / communaux / équipements sportifs - les principaux points où il peut y avoir des incivilités ou des rassemblements.

Ce cahier des charges a été **élaboré avec un diagnostic réalisé par un spécialiste de la Gendarmerie Nationale** basé à Metz. Il nous a remis le 10 août, après 2 visites sur place d'une journée, un diagnostic précis basé sur l'historique des faits d'insécurité sur la commune (cartographie des lieux sensibles, vols, cambriolages, actes d'incivilité) et qui inclut les préconisations d'emplacement des 6 caméras VPI d'entrée et de sortie des trois villages. Mais aussi une liste de recommandations précises pour **une meilleure gestion de la sécurité** dans le respect de la réglementation qui est très stricte en terme d'autorisation. Exemple : masquage systématique des zones privées des habitations sur les écrans de visualisation.

Les étapes suivantes ont été une étude du rapport par le comité de pilotage du projet le 14 septembre puis visite du nouveau système de vidéo protection de Basse Ham le 18 octobre et enfin une 2ème réunion de validation de l'avant-projet le 19 octobre avec l'expert de la Gendarmerie Nationale.

Les prochaines étapes sont programmées, le projet est sur les rails. À suivre... ■

LES PROCHAINES ÉTAPES :

- **Étude de faisabilité de chaque point d'observation retenu et estimation des coûts par un prestataire**
- **Rédaction des documents administratifs pour le lancement du marché de fournitures et de réalisation**
- **Choix de l'entreprise et proposition au Conseil Municipal**
- **Obtention des autorisations par rapport à la réglementation, recherche d'éligibilité pour des subventions du Ministère et en local (Région – Sous-Préfecture)**

FLUIDITÉ CIRCULATION VÉLO

EN ZONE URBAINE & INSTAURATION DU DOUBLE SENS À CATTENOM. QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Rendre plus faciles et attrayants les déplacements à vélo en zone urbaine est une demande des utilisateurs de ce mode de transport.

Pour les adeptes de ce mode de déplacement, se rendre dans un commerce, au collège, à l'école, en mairie, ou rendre visite à un ami du village, c'est souvent rencontrer des situations aberrantes qui imposent des détours face à un sens unique ou des arrêts injustifiés sur le plan sécurité.

Dans certaines villes et villages de France où la mobilité devient un atout touristique, cette réflexion a déjà eu lieu et les aménagements sont déjà en place. La ville de Toulouse par exemple, s'est parfaitement positionnée pour permettre cette fluidité du déplacement à vélo.

Une étude est en cours pour identifier les rues de Cattenom où la signalétique pourrait être aménagée en ce sens. ■

« Céder le passage » pour les vélos autorisant le « tourne à doite » sans marquer l'arrêt à un STOP ou à un feu tricolore

« Double sens » autorisé pour les vélos dnas une rue à sens unique pour les voitures

Sens interdit sauf pour les cycles non motorisés

VOISINS VIGILANTS ET SOLIDAIRES

Près de **290 foyers inscrits** dans le dispositif. Vous aussi rejoignez le réseau des Voisins Vigilants et Solidaires. ■

VOUS AUSSI, REJOIGNEZ LE RÉSEAU DES VOISINS VIGILANTS ET SOLIDAIRES !

UN 7ÈME DÉFIBRILLATEUR GÉOLOCALISÉ EXTÉRIEUR AU CHALET DU TENNIS À L'ESPLANADE

Coordonnées GPS de géolocalisation :

Latitude : 49.4026
Longitude : 6.24928

Pour rappel, voici la liste des emplacements des 7 défibrillateurs déjà installés en extérieur et géolocalisés :

1/ Atelier services techniques
20 a rue des peupliers
2/ Place Pompidou / Casino
9b rue De Gaulle
3/ Mairie Cattenom
15 rue des châteaux
4/ Gymnase - Accès RD1
5/ Portail entrée École Victor Hugo
Rue Victor Hugo
6/ Mairie Sentzich
22, rue Général Leclerc
7/ Chalet du tennis - Esplanade

Vous pouvez retrouver la liste et le plan d'implatation des défibrillateurs via l'application Panneau-Pocket de la mairie de Cattenom. ■

LA CHAUSSÉE À VOIE CENTRALE BANALISÉE, VOUS CONNAISSEZ ?

Lors de la réunion de la commission sécurité du 21 octobre, il a été partagé et commenté le principe d'une « Chaussée à Voie Centrale Banalisée » dite CVCB. Une solution pour une voirie en zone péri urbaine mieux partagée entre les voitures et les vélos ?

L'adaptation de l'espace public aux cyclistes passe par la mobilisation d'une large palette d'outils mise à la disposition des aménageurs : accotements revêtus, bandes et pistes cyclables, voies vertes ou bleues, zone 30, zone de rencontre à 20 km/h et aires piétonnes.

Les administrés nous ont signalé ces rues où les comportements des automobilistes ne sont pas en adéquation avec la sécurité des piétons et des cyclistes, **c'est notamment le cas de la rue du Bac pour aller vers les « Bords de Moselle », de la rue des marronniers et de la rue des peupliers**.

LA CVCB COMMENT ÇA MARCHE !

La Chaussée à Voie Centrale banalisée est un outil permettant de prendre en compte les cyclistes dans les cas où l'emprise foncière rend plus difficile le recours aux aménagements cyclables traditionnels.

La CVCB est une chaussée rétrécie par un marquage au sol et sans marquage axial dont les lignes de rives sont rapprochées de son axe. Les véhicules motorisés circulent sur une voie bidirectionnelle centrale et les cyclistes sur les parties latérales. La largeur de la voie ouverte aux véhicules motorisés est ainsi insuffisante pour permettre un croisement de véhicules. Les conducteurs de voitures sont de manière cognitive incités à ralentir pour emprunter les rives lorsqu'ils se croisent, en vérifiant auparavant la présence de cyclistes.

Elle impose ainsi à l'automobiliste de redoubler de prudence et par conséquent de ralentir. La signalétique doit faire preuve de pédagogie.

Cette suggestion fera dans un premier temps l'objet d'une maquette pour la rue du Bac. ■

Source : Albert Cessieux

La CVCB est une chaussée rétrécie par un marquage au sol et sans marquage axial dont les lignes de rives sont rapprochées de son axe, pour des voies mieux partagées entre vélos et voitures.

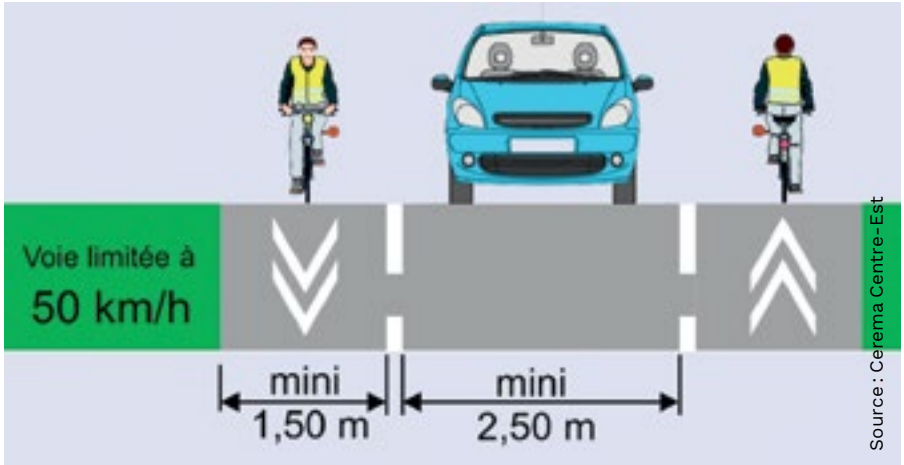

Source : Cerema Centre-Est

Cattenom Loisirs Culture

Vous souhaitez rejoindre l'association ? Contactez-nous : **cattenomloisirsculture@gmail.com** ou au **03 82 55 49 95**.

Stage de danse et rentrée danse CLC

Le samedi 04 septembre 2021, Sandy, notre professeur de danse moderne a organisé un stage de danse de rentrée. Ce stage sonnait officiellement la reprise pour CLC.

Malgré un samedi très ensoleillé et une température estivale, **les danseuses sont venues tester la Zumba, les cours de danse moderne « inter-avancés » ou encore la danse Cabaret**.

Ce fut une occasion de découvrir l'univers « girly » de Sandy et de mettre un pied tout doucement dans un rythme de rentrée.

Rentrée qui a démarré sur les chapeaux de roue car tous nos cours de danse et zénitude se sont vite remplis... tellement rapidement que nous avons dû ouvrir un second cours de Zumba.

Effectivement, après cette période délicate, nos corps ont besoin de bouger et rien de mieux que le sport pour ce faire.

Pour participer à nos cours de Zumba, nul besoin de niveau particulier. Il vous suffit de vous munir de baskets à semelles blanches, d'une tenue sportive ou détente et de venir essayer une séance gratuite **le mardi de 20h30 à 21h30.** Sandy, qui a suivi une **formation à ZUMBA Fitness** en 2020 afin de pouvoir enseigner cette discipline, sera ravie de vous accueillir.

Quelques places restent aussi disponibles en **danse Cabaret le jeudi de 20h00 à 21h30** ou en **danse moderne adulte le mardi de 19h00 à 20h30**. ■

Pour tout essai, merci de vous inscrire au préalable via ce lien :

https://bit.ly/3p89Qko

Cours de violon et direction de la chorale « Voix Plumes »

Céline ZIMOCH, a rejoint notre association en septembre dernier pour remplacer Clara HARY. Elle assure les cours de violon et prend en charge également la chorale des enfants « Voix Plumes ».

Passionnée de musique depuis son plus jeune âge, elle a appris le violon dès l'âge de 5 ans au Conservatoire.

Après avoir fait un parcours musical très classique, elle a choisi de s'orienter vers d'autres styles de musiques, notamment le Jazz manouche et la musique tzigane.

C'est ainsi que depuis plus de 20 ans, elle partage cette passion avec le groupe Iskra avec lequel elle parcourt toute la grande région pour se produire ensemble.

Dotée d'une grande expérience, de patience et de créativité, **les cours se déroulent toujours de manière ludique, dans la bonne humeur et surtout dans le partage de la musique**. Le violon est un instrument fascinant où chacun peut s'exprimer de manière personnelle.

Depuis plusieurs années, elle s'est également orientée vers la « direction de chorales d'adultes et d'enfants », ce qui lui a permis de créer différents spectacles à thèmes, en mêlant chant, musique, théâtre et danse. ■

La rentrée ! C'est aussi à Cattenom Loisirs Culture

C'est fébrile que notre association entamait cette nouvelle rentrée. Les adhérents seront-ils au rendez-vous ? Les confinements successifs n'ont-ils pas eu raison du sport et de la culture ? Le passe sanitaire obligatoire dans notre bâtiment ne va-t-il pas freiner les inscriptions ? Les « pass' Vie Associative » et « Pass'Sport » vont-ils inciter les enfants à faire des activités ? Toutes ces questions étaient en boucle dans nos têtes le temps des inscriptions. Mais qu'en est-il aujourd'hui ?

Après deux mois de reprise, **les effectifs sont stables** (avec 1/3 de départs, mais aussi 1/3 de nouveaux adhérents), **les activités sportives font le plein** (renforcement musculaire et Zumba). Nous connaissons un engouement sans précédent pour nos cours de peinture et notre école de musique reste toujours attractive...seul petit bémol : les effectifs des cours de danse classique et des cours d'anglais qui chutent !

Les contraintes sanitaires (telles que le passe sanitaire « scanné » à chaque entrée dans le bâtiment) empêchent également certaines personnes de rejoindre nos activités notamment celles qui sont plus manuelles. Même si moins nombreux, les adhérents de ces dernières ne manquent pas de motivation : les petites dames se projettent déjà sur les événements à venir tels que notre traditionnel **Marché de Noël les 04 et 05 décembre 2021** au Casino de Cattenom ou **l'exposition de Patchwork des 02 et 03 avril 2022**. Les petites mains s'activent pour confectionner de quoi alimenter leurs stands et offrir un choix varié aux futurs visiteurs.

Côté musique, tous nos musiciens s'affairent derrière leurs pupitres pour être prêts à jouer lors de notre **concert de Noël du Grand Orchestre d'Harmonie (GOH)** et de notre **Orchestre Poussin** (élèves de première et deuxième année d'enseignement musical) qui aura lieu le **vendredi 17 décembre à 20h00** au Casino de Cattenom. ■

AGENDA CLC*

FIN 2021 & DÉBUT 2022

04 ET 05 DÉCEMBRE 2021 // Marché de noël au casino
17 DÉCEMBRE 2021 // Concert de noël du GOH et orchestre poussin
22 ET 23 JANVIER 2022 // Stage danse de salon au casino
05 ET 06 FÉVRIER 2022 // Puce des couturieres au casino
05 ET 06 MARS 2022 // Weekend musical OJ-GOH-chorales au casino
12 MARS 2022 // Festival cuivres à Boulay
19 AU 27 MARS 2022 // Biennale de peinture au casino
26 MARS 2022 // Concert de piano au socio
02 ET 03 AVRIL 2022// Exposition patchwork au casino
04 ET 05 JUIN 2022 // Estivales 2 Cattenom
11 JUIN 2022 // Gala danse au théâtre de Thionville
22 JUIN 2022 // Spectacle de fin d'annee casino
FIN JUIN 2022 // Concerts de quartier

* sous réserves des mesures sanitaires en vigueur au moment des événements

Médiathèque : 03 82 52 84 65 // Président Arcades : Edouard COLNOT

Espace Culturel Victor Hugo

La vie culturelle reprend à l'ECVH

L'Equipe est très heureuse de vous retrouver.

Pour la 7ème année **le Festival de l'humour a connu un immense succès.**

Nous avons pu accueillir vendredi 17 septembre « Anaïs Petit » et son spectacle « Addictions »et samedi 18 septembre Hadrien et Benjamin avec leur spectacle « Issue de Secours ».

Il suffisait d'entendre vos remarques à la fin des spectacles « qu'est ce que ça fait du bien ! » pour nous donner déjà envie de préparer le 8ème Festival.

Nous avons aussi pu retrouver pour la 2ème fois et pour votre plus grand plaisir, « Lorène Bihorel » avec son spectacle tout en douceur et en poésie « Des rêves dans le sable ». ■

L'équipe de l'ECVH accompagnée d'Hadrien et Benjamin ("Issue de secours")

Théâtre

Dimanche 14 novembre 2021

« En apesanteur » - Une performance théâtrale qui nous a emmenés très haut.

Le soir du 31 Décembre, deux inconnus prennent l'ascenseur, il s'arrête et tombe en panne. Nos deux héros se retrouvent comme en apesanteur, rejoints par un troisième larron malchanceux... Bienvenue « en apesanteur ! ».

Une comédie loufoque et impertinente, signée Leah Marciano et Thibaut Marchand. ■

Atelier Artistique

Les ateliers « dessin » sont pour les enfants à partir de 7 ans et les adultes. **Il reste quelques places disponibles**, le mercredi de 16h30 à 18h30, le vendredi de 15h30 jusqu'à 18h30, et le samedi de 11h30 à 13h00. Le vendredi soir pour les adultes de 20h00 à 21h30. Alors n'hésitez pas à vous inscrire ! ■

Espace Manga

Depuis peu, la médiathèque a créé un nouvel espace dédié aux mangas, au 2ème étage sur la mezzanine.

Pour les plus novices, le manga est une bande dessinée japonaise, la plupart des mangas sont dessinés en noir et blanc et se lisent généralement de droite à gauche.

Il en existe différents types, comme les « **shonens** » (action et combat), les « **shojos** » (histoires d'amour), ou encore les « **kodomos** » (mangas pour les enfants). **Le manga peut explorer tous les sujets** comme les sciences, le sport, la cuisine, etc... Ce qui explique sa popularité.

Si vous voulez vous initier à la bande dessinée japonaise, rien de tel qu'un grand classique de la littérature française, et si tout simplement le manga est le seul moyen d'accéder à la littérature, alors allons-y ! Ainsi, vous trouverez dans nos rayonnages « les Misérables, « Roméo et Juliette », « Jane Eyre », ainsi que vos séries préférées comme « One piece », « Dragon Ball », « Naruto », « Fairy Tail » et beaucoup d'autres nouveautés. ■

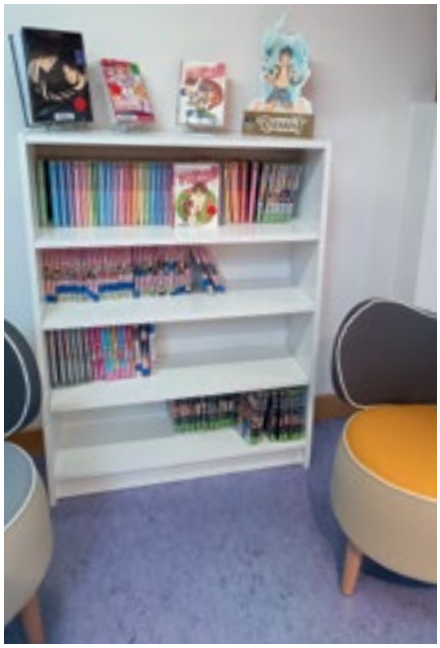

Exposition à l'ECVH

La mise en valeur des artistes cattenomois est l'une de nos priorités.

Après M.Faugeras, M.Christophe, Déclic'Catt, le club photo de l'ECVH, nous avons accueilli durant le mois de septembre **Mme Evelyne Laurent**, artiste cattenomoise.

Elle a exposé une cinquantaine de toiles dans un univers teinté de bleu et de violet.Pour elle, le plaisir le plus important est le partage, elle souhaitait nous faire découvrir son monde et ce fut pour nous une très belle rencontre.Eh oui !!! Il y a beaucoup de talents cachés parmi nos habitants. ■

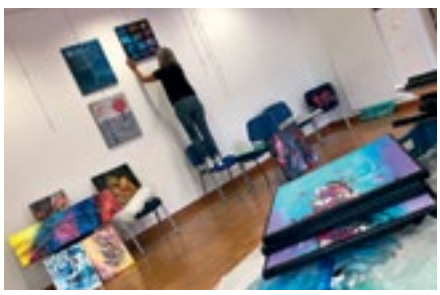

Rentrée littéraire 2021

L'automne s'annonce souvent riche en parutions littéraires !

Pour trouver votre « pépite », **les bibliothécaires mettent tout en œuvre pour vous confectionner une sélection** des auteurs que vous attendez, comme Amélie Nothomb, Guillaume Musso, Bernard Werber ou Didier Van Cauwelaert, mais aussi des « coups de cœur » :

« Enfant de salaud » de Sorj Chalandon
Éditions Grasset 2021

Un roman bouleversant qui enjambe l'intime et l'universel avec une rare honnêteté. Comme il le dit magnifiquement, l'auteur a changé ses larmes en encre et offre aux lecteurs, sans doute, la clef pour comprendre toute son œuvre.

« Lorsque le dernier arbre » de Michael Christie
Éditions Albin Michel 2021

Pour son premier roman, le jeune auteur canadien livre une saga familiale qui s'étend sur quatre générations.

Tout débute en 2038, en compagnie de Jacinda Greenwood, étudiante surendettée devenue guide forestière en Colombie-Britannique, l'une des dernières oasis vertes de la planète. le monde étant recouvert de poussière et dépourvu d'arbres depuis le "Grand Dépérissement", seul les plus fortunés ont encore les moyens de s'offrir des visites guidées sur l'île.

« La carte postale » d'Anne Berest
Éditions Grasset 2021

C'était en janvier 2003. Dans notre boîte aux lettres, au milieu des traditionnelles cartes de vœux, se trouvait une carte postale étrange. Elle n'était pas signée, l'auteur avait voulu rester anonyme.

L'Opéra Garnier d'un côté, et de l'autre, les prénoms des grands-parents de sa mère, de sa tante et son oncle, morts à Auschwitz en 1942.

LE SOUVENIR FRANÇAIS,

SA MISSION : LA MÉMOIRE AU QUOTIDIEN

Le Souvenir Français est une association fondée en 1887 et reconnue d'utilité publique le 1er février 1906. Elle a pour vocation d'honorer la mémoire de tous ceux qui sont morts pour la France qu'ils soient français ou étrangers.

Depuis sa création en 1887, plus de 10 millions de Français et de Françaises ont adhéré à un moment de leur histoire personnelle au Souvenir Français.

En 2018, l'association rassemble 200 000 adhérents, dont 100 000 adhérents directs et 100 000 adhérents associés, regroupés dans 1 600 comités locaux. Ce sont ces hommes et ces femmes qui par leur mobilisation bénévole, font vivre au quotidien la mémoire combattante française.

Chaque année les adhérents du Souvenir Français organisent des milliers d'initiatives.

Leur objectif : Aucune tombe de « Mort pour la France » ne doit disparaître des cimetières communaux. Aucun monument, aucune stèle combattante ne doivent être à l'abandon.

Cette ambition répond à deux réalités. Dans les cimetières communaux, **un grand nombre de tombes familiales dans lesquelles sont inhumés des combattants « Mort pour la France » sont entrées en déshérence** tant à cause de la suppression des concessions perpétuelles qu'en raison des déplacements géographiques des familles. Signalées à l'abandon, ces tombes sont supprimées et les restes des combattants rejoignent la fosse commune. Ainsi paradoxalement, l'opinion publique accorde aujourd'hui plus d'intérêt aux restes de combattants anonymes découverts sur les champs de bataille qu'à ceux de combattants connus inhumés dans les tombes familiales. Sur le territoire national, plusieurs centaines de milliers de stèles et de plaques ont été érigées ou apposées par les associations d'anciens combattants. La disparition progressive de ces associations entraîne l'abandon de ces sites.

En permettant aux jeunes générations de tenir un rôle dans les événements commémoratifs, le Souvenir Français assure la transmission de la mémoire historique.

Afin de relever ce double défi, **les comités du Souvenir Français entretiennent et rénovent des centaines de tombes en déshérence**, fleurissent des milliers de tombes, en particulier dans les carrés communaux mixtes entre le 1er et le 11 novembre, et rénovent des centaines de monuments et des centaines de plaques en partenariat avec les collectivités territoriales.

Si cinq journées ont été créées entre 1919 et 1954, huit l'ont été de 1993 et 2019. Ces journées commémoratives nationales rassemblent essentiellement ceux qui sont liés par leur histoire personnelle à l'événement commémoré. Or, **le nombre de ces témoins (résistants, déportés, combattant d'Indochine, combattants d'Algérie...) diminuent**. La question du maintien d'un calendrier commémoratif national aussi dense est aujourd'hui posée.

Toujours mobilisés pour ces cérémonies, les adhérents du Souvenir Français (et les porte-drapeaux de l'association) **se concentrent particulièrement sur les journées du 8 mai, du 14 juillet, du 11 novembre et sur les cérémonies du 1er novembre**.

DANS LE DOMAINE DE LA TRANSMISSION...

Leur objectif : **Aucun élève ne doit quitter sa scolarité sans avoir visité au moins un site mémoriel combattant et avoir participé au moins à une cérémonie patriotique**.

Cette ambition est un défi qu'il est impératif de relever si nous souhaitons que le partage de l'histoire « soude » la Nation.

Afin de réussir ce défi, Le Souvenir Français s'est mis au service du monde enseignant et des municipalités, c'est 8900 adhérents en Moselle. Ils apportent en particulier leur aide financière aux voyages mémoriels organisés par des milliers d'enseignants. Chaque année, les comités du Souvenir Français subventionnent des voyages scolaires à destination des champs de bataille de 1914-1918, des plages du débarquement, des sites de maquis et des camps de déportation.

Monsieur Emile WALLERICH, Président du Souvenir Français à Cattenom et l'ensemble du comité ont précieusement commémoré chaque année en septembre ce devoir de mémoire.

L'HISTOIRE DU SOUVENIR FRANÇAIS À CATTENOM

LE PASSÉ :

Il est rattaché à l'histoire de France au travers des guerres et leurs conséquences tragiques. Une idée a germé dans la tête de Xavier NIESSEN, professeur alsacien, au lendemain de la défaite de 1870 de créer une association qui aurait pour but de conserver la mémoire de celles et ceux qui sont morts pour la France, de veiller à l'entretien des tombes et de transmettre le flambeau du souvenir aux générations successives.

Le comité du souvenir français de Cattenom créé en 1922 avait cessé ses activités en 1940.

Il renait à la libération pour finalement s'interrompre en 1952-53 faute d'animateurs.

Le drapeau symbole de la patrie usé par les ans avait été remisé en mairie et promis à la destruction.

C'était sans compter sur la fibre patriotique de Monsieur Charles PEVILLIER, ancien agent de police municipale qui le récupérera et en obtiendra la garde en plein accord avec la commune.

Ce drapeau fut caché sous l'occupation par le président, Nicolas GIANOLI ce qui lui valut de connaître l'expulsion.

Ainsi le souvenir français de Cattenom renaît le 14 septembre 2001 sous la présidence de Monsieur Charles PEVILLIER et d'Emile WALLERICH, son vice président. Un nouveau drapeau a été créé en 2002.

C'est en 2004, qu'Emile WALLERICH devient président à son tour.

LE PRÉSENT:

La municipalité a accompagné, comme chaque année, la journée du Souvenir Français du 19 septembre 2021 et le Conseil Municipal des Jeunes a répondu à l'appel du président Emile Wallerich pour perpétuer ce devoir de mémoire.

Malheureusement Emile WALLERICH nous a quitté peu après cette commémoration.

L'AVENIR :

L'assemblée générale du Souvenir s'est réunie et un nouveau comité a été constitué. Emile WALLERICH restera dans leur mémoire un Président d'honneur. ■

Discours d'Emile WALLERICH, président défunt du Souvenir français de Cattenom

Nombreuses délégations de porte-drapeaux du Souvenir français

Le souvenir français

HOMMAGE À EMILE WALLERICH

Issu d'une famille de 10 enfants, Emile nous a quittés le **15 octobre 2021**, dans sa 81ème année.

La municipalité et tous ceux qui l'ont connu, le remercient de son implication sans faille depuis 17 ans au service du Souvenir Français. Nous resterons admiratifs de son courage pour avoir poursuivi son engagement malgré sa maladie.

Nous garderons d'Emile le souvenir d'une belle personne, généreuse envers les autres, reconnaissante des sacrifices des autres. ■

Bernard ZENNER

NOUVEAU COMITÉ DU SOUVENIR FRANÇAIS

Président : Hubert BENOIT
Président d'Honneur : Emile WALLERICH †
Vice-Président : Charles PILOIS
Secrétaire : Evelyne PILOIS
Trésorier : Rémi ETTINGER
Secrétaire Adjoint : Jeanne FROEHLICHER
Trésorier Adjoint : Serge DOSDA
Porte-Drapeau : Alexandre DVORSAK
Porte-Drapeau : Fernand ETTINGER
Assesseur : Jean-Marc FLAMMANT
Vérificateurs aux comptes :
Virginie SCHULTZ – Roland TOTIN

Le nouveau comité du Souvenir Français de Cattenom

La mairie vous informe et vous alerte avec
PanneauPocket

Toute l'actualité de la Commune, les événements, les informations de coupures réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo et bien plus encore... seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

1 Téléchargez l'application PanneauPocket
2 Recherchez votre commune
3 Cliquez sur le ♥ à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris

100% GRATUIT | 100% ANONYME | 0% PUBLICITÉ

Disponible aussi sur votre ordinateur :
app.panneaupocket.com

PANNEAUPOCKET
Informe et Alerte les habitants
Disponible gratuitement sur

US CATTENOM : UNE SAISON SOUS LE SIGNE DE L'ENVIE

Après une saison sous Covid, l'US Cattenom a accueilli avec bonheur le retour de ses licenciés petits et grands. Ce n 'est pas moins de 220 licenciés qui ont choisi de fouler à nouveau les pelouses.

La saison passée n'aura pas été une saison blanche pour l'US Cattenom. En effet et ce malgré un contexte sanitaire difficile, le comité et les éducateurs ont continué à travailler.

Il était important après cette période de confinement de redonner le goût de la compétition à nos jeunes. Le 3 juillet **150 enfants** âgés de 8 à 9 ans ont participé au tournoi organisé par les éducateurs des catégories jeunes de l'USC. Cette première édition fut un véritable succès, nul doute qu'un nouveau tournoi de cette envergure sera reconduit en 2022.

La traditionnelle brocante a eu lieu le 22 aout. Malgré une météo capricieuse, visiteurs et exposants n'ont pas manqué d'engouement et ont bien répondu présents.

Le club s'est vu également attribuer le label Bronze pour son école féminine de football. Ce label vise à récompenser les clubs qui ont investi sur une véritable politique d'accueil et de formation des jeunes footballeuses.

Pleinement inscrits dans la politique fédérale d'accompagnement des clubs, les labels, décernés par la FFF, représentent une véritable distinction en matière de structuration et de développement. Ils viennent récompenser **le travail de qualité réalisé auprès des jeunes pratiquants et pratiquantes**.

Il existe trois niveaux, bronze, argent et or. Pour obtenir un des trois niveaux, le club doit respecter les différents critères correspondant au niveau ciblé et en suivant 4 axes : Projet Associatif – Projet Sportif – Projet Educatif – Projet Formation.

Prochain objectif : l'obtention du label bronze pour la catégorie jeune.

Les jeunes U13 de l'US Cattenom et les féminines U13 du FC Metz

L'USC continue de s'inscrire dans le programme du **service civique**. Après une expérience concluante l'année passée, Mathys GRAY et Théo BOMBARDIERI succèdent à Lucas CASELLATO. Outre leur implication dans la logistique du club et dans l'accompagnement des catégories jeunes, leur mission est aussi de **développer le programme d'éducation fédéral**. Lancé en 2014 par la FFF, le Programme Educatif Fédéral (PEF) a pour but de former les jeunes licencié(e)s U6 à U19 (5 à 18 ans) aux règles du jeu et de vie à travers la santé, l'environnement et l'engagement citoyen.

La bonne formation du club a permis à nos jeunes U13 de rencontrer les féminines U13 du FC METZ. Une belle expérience pour nos jeunes qui ont pu fouler les terrains du centre de formation d'un club professionnel de ligue 1. ■

Mathys GRAY et Théo BOMBARDIERI, les deux nouveaux contrats civiques de l'US Cattenom

CONTACT :

Facebook : US Cattenom

UN COMITÉ RENOUVELÉ :

Président : Romain DORCHY
Vice-Président : Martial BIRCK
Secrétaire : Gwendoline FENART
Secrétaire Adjointe : Déborah DESSEAUX
Trésorier : Emmanuel MAYER
Trésorière Adjointe : Séverine LAUNOIS

ASSESSEURS :
Morgane ALEKI, Laurent BOMBARDIERI, Manuel ROCHA

COMITÉ ÉLARGI :
Kevin BOURNON, Anne-Sophie BRAUN, Ihssane HAIBA, Dominique PASSERI

IAÏDO CATTENOM – SABRE JAPONAIS

LA PRATIQUE REPREND !

Après ces longs mois sans pratiquer, la section Iaïdo Cattenom reprend à bon rythme. Au menu : reprise des cours, stages et passages de grades !

STAGE D'ÉTÉ DE LAPOUTROIE

Un stage intensif de 7 jours avec les plus hauts gradés français.

La section Iaïdo Cattenom s'est rendue comme chaque année au stage d'été de Lapoutroie encadrée par Jean-Jacques SAUVAGE (Kyoshi 7ème DAN). Un stage intensif de haut niveau qui a lieu tous les ans au mois d'août. Mais cette année était un cru fort attendu : au sortir de ces nombreux mois sans pratique et où les occasions de participer à des stages avec les plus hauts gradés français s'étaient faites rares, **la section attendait ce stage avec impatience**. Arnaud et François se sont joints aux quelques 45 participants venus de toute la France (et du Québec !) pour parfaire leur technique dans une ambiance studieuse et conviviale. De beaux moments et de belles rencontres qui nous manquaient.

PASSAGE DE GRADE

Examen réussi !

La saison 2020-2021 aura vu la quasi-totalité des passages de grades annulés pour raisons sanitaires. Celui organisé à Lapoutroie par le Comité Régional de Kendo et Disciplines rattachées (dont le iaïdo fait partie) au mois d'août a quant à lui pu être maintenu. François SCHLEGEL a présenté et obtenu son grade de ceinture noire 3ème DAN !

REPRISE DES COURS

Trois cours par semaine !

La rentrée de la saison 2021-2022 voit le retour des trois cours par semaine pour cette discipline ouverte à tous, qui cherche avant tout à favoriser le calme, la concentration et la précision. Si vous êtes intéressés par la pratique du sabre japonais, vous serez accueillis au dojo communautaire de Cattenom par François SCHLEGEL (3ème DAN) et Denis EBERHARDT (1er DAN) qui vous feront découvrir cette discipline martiale dépourvue de contact physique et qui s'adresse aussi bien aux femmes qu'aux hommes.

Venez tester sans engagement de votre part, le matériel peut vous être prêté ! ■

Arnaud, concentré

Stage d'été de Lapoutroie : l'ensemble des pratiquants

Iaïdo, l'art du sabre japonais

HORAIRES SAISON 2021-2022 :

Lundi : 19h45-21h15
Jeudi : 18h00-19h30
Vendredi : 12h00-13h30

Lieu :
Dojo Communautaire de Cattenom

IAÏDO JC CATTENOM :

Président : Arnaud MANZONI

Renseignements au
+33 (0)6 85 21 74 38

par e-mail à
laidoCattenom@orange.fr

ou sur la page Facebook du Iaïdo Cattenom :
facebook.com/IaidoCattenom

LA GYM VOLONTAIRE

Les cours de gym volontaire ont repris mi-septembre. Nous sommes heureux de pouvoir enfin repratiquer notre sport. Les cours des enfants sont complets et rencontrent un vif succès cette année tout comme les cours de Pilâtes.

L'Assemblée Générale s'est déroulée le 22 septembre dans une ambiance conviviale en présence de Carine Schiappucci, Adjointe au Maire.

L'association a participé à l'organisation de la marche « Octobre Rose de Cattenom » qui a eu lieu le 17 octobre et s'est associée à cette cause. ■

CONTACT :

fr-fr.facebook.com/GymnastiqueVolontaireCattenom

Présidente :
Mireille PRONNIER : **06 21 54 31 79**
Christine : **06 71 59 25 39**
Cyril PRONNIER : **06 64 15 78 78**

GYM ADULTES :
Mardi de 9h à 10h au dojo
Jeudi de 9h à 10 h gym douce au dojo
Jeudi de 20h30 à 21h30 gym au gymnase

GYM ENFANTS (4 à 10 ans) :
Mardi : 1er Groupe de 16h30 à 17h30
2ème Groupe de 17h30 à 18h30
au gymnase municipal, route de Luxembourg

PILÂTES :
Mardi de 20h à 21h
Et un nouvel horaire disponible le mercredi de 18h à 19h
au dojo communautaire de Cattenom

FÊTE DE LA BIERE 2021

CATTENOM EN FÊTE

Après deux années de repos forcé, toute l'équipe de Cattenom en fête a eu le plaisir de pouvoir organiser la 3ème édition de la Fête de la Bière le samedi 9 octobre sur l'Esplanade.

Pas moins de 65 bénévoles ont œuvré pour mener à bien cette soirée qui a rassemblé 1000 personnes.

Un démarrage de soirée un peu fou, où des participants assoiffés et enthousiastes à l'idée de refaire la fête après tant de mois de restrictions, ont fait perdre la tête à l'équipe de Cattenom en fête qui a fait le maximum pour satisfaire tout le monde .

Une fête de la bière qui s'est transformée en une soirée endiablée où l'orchestre « les Willerthaler » ont mis le feu au chapiteau pendant 7 heures en faisant danser une grande partie de l'assemblée ! La température est montée d'un cran. Il a donc fallu rafraîchir tout le monde. Ce ne sont pas moins de 1500 litres de bière qui ont été tirés, ainsi que des montagnes de champagne et de vin.

L'équipe en cuisine n'a pas chômé non plus, car les danses qui ont rythmé la soirée ont ouvert l'appétit des participants : 500 flammenkuches, 500 assiettes de knacks avec frites ou galettes de pomme de terre, des kilomètres de churros ainsi que des bretzels ont été vendus.

Une soirée sous le signe de la fête où tout le monde n'avait qu'une idée en tête : s'amuser, faire la fête et retrouver l'ambiance des soirées qu'on aimait tant. ■

SUCCÈS AU RENDEZ-VOUS POUR « OCTOBRE ROSE » CATTENOM

La marche « Octobre Rose » du 17 octobre 2021 a réuni **1249 participants**. Un chèque de **6325,58 euros** a été remis à la Présidente des « Dames de Cœur », Nadine Wolf.

Organisée par AS AUTOSECURITE, « contrôle technique de Cattenom » et la Ville de Cattenom, cette 3ème édition a pris une nouvelle dimension avec les nombreuses associations et bénévoles qui se sont ralliées à cette cause :

Les féminines de l'US Cattenom, Le Sou des Écoles, la Gym Volontaire, Coeur de plume, l'APE, Tout Cattenom Court, Chevron Sans Frontière, ainsi que mes amis, famille, les contrôleurs du centre de Contrôle Technique sans oublier l'aide précieuse des Services de la Mairie.

L'animation aux 2 stands de ravitaillement a été assurée par le Groupe AWOOSSI pour la danse et les percussions africaines et par Cattenom Loisirs Culture avec un quatuor de Saxophonistes.

Deux parcours de 8,5 et 10,5 kms ont été proposés aux participants.

Les photographes des 2 Clubs photos de Cattenom (Déclic Catt et Photo Culture) ont fait des instantanés des nombreux marcheurs.

À l'issue du parcours la « Barac à Fred » du restaurant LE BARBAC a assuré la restauration.

La réussite de cet évènement, la satisfaction des marcheurs et des organisateurs nous donne déjà envie de préparer la prochaine Edition de 2022. ■

Marie-Agnès Lahaye Dillmann

Gérante d'AUTOSECURITE Cattenom, pour l'Association « Les Dames de Cœur » qui soutient la lutte contre le cancer du sein.

CLUB RENCONTRE ET AMITIÉ

Jeudi 9 septembre, pour le plaisir de tous, le club Rencontre et Amitié a repris ses après-midis récréatifs à l'Espace Yves Duteil.

Après le contrôle du passe sanitaire comme il se doit, les adhérents ont intégré leur salle, d'ailleurs de plus en plus encombrée d'instruments divers et variés, ce qui a considérablement rétréci l'espace.

Les jeux les attendaient ainsi que le petit goûter habituel et pour cette fois, des pains au chocolat.

La présidente Linda Fallot et les membres du comité se sont mis à la disposition de toutes et tous pour les servir avec le plus grand soin.

Nous espérons que les jeudis à venir pourront se dérouler dans d'aussi bonnes conditions. ■

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE RENCONTRE ET AMITIÉ.

Le 21 octobre 2021 l'Association RENCONTRE et AMITIÉ a organisé une assemblée générale Extraordinaire.

La Présidente Linda FALLOT, après de nombreuses années à la tête du Club cède sa place de Présidente.

C'est avec un pincement au cœur que Linda s'est adressée à l'assemblée réunie dans le casino de Cattenom pour cette Assemblée Générale Extraordinaire. Le trésorier, absent pour cause d'hospitalisation, c'est madame COURTEBRAY qui a donné lecture des comptes de l'année 2021. Il n'y a pas eu beaucoup d'activités en cette année de pandémie et la reprise n'a eu lieu que fin septembre.

Puis est venu le moment de chercher de nouveaux membres pour le comité car quatre personnes ont décidé de prendre du recul tout en restant membre du club.L'élection du comité a eu lieu le jour même.

Un café-pain au raisin a été offert à toutes et à tous.

En février prochain, comme d'habitude, aura lieu l'Assemblée Générale, à une date à préciser.

Bonne fin d'année au Club ! ■

Michèle COURTEBRAY

LE NOUVEAU COMITÉ :

Présidente d'honneur : Linda FALLOT
Présidente : Chantal PRIEUR
Vice présidente : Janine ROUPERT
Secrétaire : Michèle COURTEBRAY
Secrétaire adjointe : Sylviane DE SOUSA
Trésorier : Michel COURTEBRAY
Trésorier adjoint : Claude REITZ
ASSESSEURS : Jean-Luc MILTGEN, Dorothée DEPARPE, Rafaela LEONARD, Adelino COSTA, Joaquim DE SOUSA, Henriette REITZ, Carmen SIMONETTI, Gabriel HOLBECQ, Francette d'ACCRISCIO, Jean-Luc TARRIEU, Gabrielle STOFFEL

LE SOU DES ÉCOLES

Association Cattenomoise depuis trois décennies, elle participe au financement des sorties scolaires de l'ensemble des écoles de la commune. À cet effet, différentes manifestations sont organisées tout au long de l'année telles que brocante et vide-greniers ou encore le Carnaval des enfants. L'ensemble du comité souhaite ainsi transmettre à ces derniers l'idée du partage et de l'entraide dans une époque où l'individualisme prédomine.

L'HEURE DU BILAN...

L'année scolaire écoulée a été particulièrement difficile pour le comité. Avec la crise sanitaire, l'association a été dans l'impossibilité d'organiser les manifestations initialement prévues. Néanmoins, nous sommes quand même restés actives pour que l'association puisse revenir cette année avec deux nouvelles manifestations.

Cette année les enfants n'ont pas pu effectuer de sortie scolaire, le comité a décidé d'offrir à tous les enfants de toutes les écoles maternelles et élémentaires de Cattenom / Sentzich, un petit cadeau pour leur faire plaisir après cette année sans sortie scolaire.

Le comité, 100 % féminin, travaille actuellement sur de nouveaux projets pour cette année mais souhaite maintenir les manifestations ayant du succès. C'est le cas notamment pour **la Boum du Carnaval qui aura lieu le samedi 19 février 2022 à la salle municipale du Casino de Cattenom**. Toute l'équipe vous y attend nombreux et nombreuses et compte sur les bons gâteaux des parents pâtissiers pour régaler les papilles des grands et des petits ! ■

CONTACT :
soudesecoles57@gmail.com

Bourse aux jouets réussie le dimanche 07 novembre au gymnase.
Le comité ravi de cette journée qui a demandé beaucoup d'énergie !

De nombreux exposants présents pour cette bourse aux jouets

À VOS AGENDAS ON VOUS ATTEND !!!

ST NICOLAS // Samedi 4 décembre 2021
CARNAVAL // Samedi 19 février 2022
LOTO // Samedi 09 avril 2022
ESTIVALES // Dimanche 5 juin 2022

LE TENNIS CLUB REPREND SES MARQUES

Après les confinements et les restrictions, le TC CATTENOM redémarre la saison 2022 « comme avant » ! Après les moments difficiles que chacun a traversés, toute l'équipe du club a fait en sorte de redonner à ses adhérents des motifs de réjouissance !

EN JUIN, C'EST LA JOURNÉE PORTES OUVERTES QUI OUVRE LE BAL DES RETROUVAILLES.

C'est autour d'un tournoi parents / enfants, d'une pause barbecue et d'ateliers récréatifs que les participants ont pu se détendre et passer enfin du temps à pratiquer leur sport et se retrouver en famille et entre amis. L'après-midi continuait avec des matchs d'exhibition autour de notre nouvelle recrue Aravane REZAÏ. Cette belle journée prenait fin avec les derniers verres de l'amitié.

La période estivale a permis à de nombreux joueuses et joueurs de se préparer pour la rentrée ou se remettre en forme lors des stages qui étaient proposés.

Pour les jeunes : un Tournoi Multi Chances qui a rassemblé des filles et des garçons de 8 à 18 ans.

Pour les moins jeunes : un grand évènement juste avant la reprise de la saison avec le tournoi open « des Energies » qui a rassemblé plus d'une centaine de participants et a vu cette année la victoire d'Antoine Monaco face à Laurent Schroeder chez les hommes et celle de Shelly Gerber face à Mathilde Humbert chez les femmes.

UNE RENTRÉE INTENSE POUR TOUTE L'ÉQUIPE DU CLUB.

Tant les bénévoles que l'équipe enseignante, ils ont eu fort à faire avec l'organisation des cours, les changements dans l'équipe enseignante (nouveaux moniteurs et aides moniteurs), les règles sanitaires, l'entretien des terrains, le début des compétitions, etc...

La belle récompense pour tous ces efforts est de voir l'engouement pour nos cours, quasiment pleins (notamment le mini tennis) et pour la sortie organisée par le club au MOSELLE OPEN pour les jeunes de l'école de tennis.

LA FORMATION AU CŒUR DE NOTRE PROJET.

Le TC CATTENOM fait en effet partie des clubs pilotes dans ce que la fédération appelle « **la nouvelle école de tennis** » qui vise à dépoussiérer les méthodes traditionnelles d'enseignement pour quelque chose de plus vivant et motivant pour les enfants.

C'est dans cette optique que plusieurs jeunes adultes du club suivent depuis quelques mois une formation pour obtenir une Certification de Qualification Professionnelle Éducateur Tennis, Aide Moniteur Tennis et Initiateur Fédéral. ■

Formation pour la Certification de Qualification Professionnelle

Journée portes ouvertes

Stage d'été

Stage d'été

Tournoi Multi Chances

Tournoi Multi Chances

CONTACT :
Présidente : Magali HASSLER
Tél : 06 79 09 89 46
www.tccattenom.fr
tennisclub-club-cattenom@wanadoo.fr

EN BREF...

UNE BALEINE DU PONT DE CATTENOM À ARROMANCHES

Baleine du pont de Cattenom exposée à Arromanche après un long voyage de retour à son lieu d'origine.

Photo : Jean-Luc MANSUY

FÊTE DE SENTZICH

Succès pour la fête de Sentzich organisée par l'association « Fête patronale de Sentzisch » le week-end des 27 et 28 juillet.

Président de l'association : Hervé CUDIZIO

JOURNÉES TRUITES DES 16 ET 17 OCTOBRE AUX ÉTANGS COMMUNAUX

CÉRÉMONIE DE REMISE DE MÉDAILLES

Le 03 novembre 2021 Le Sous-Préfet de Thionville Thierry HEGAY a remis la médaille de Maire Honoraire au Docteur Michel SCHIBI pour ses 37 années de dévouement pour la commune de Cattenom.

Adjoint au Maire, Monsieur Eric THILL a été honoré de la médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale, Agrafe Argent pour son engagement et implication pour la ville de Cattenom.

Félicitations au Docteur et à notre collègue du Conseil Municipal.

LE CARPODROME DE CATTENOM - C'EST FAIT !

Depuis 4 années consécutives les étangs de Cattenom ont été alevinés avec 1900 kg de carpes répartis dans 4 étangs. Le CARPODROME a ainsi pu accueillir les 29, 30 et 31 octobre, la 2ème édition de l'ENDURO CARPE organisée par Daniel LAURENT et en collaboration avec le garde pêche de Cattenom Gilles BALZAN.

Le concours a rassemblé 44 carpistes constitués en 22 équipes qui ont reçu de nombreux lots pour récompenser leurs performances sur 3 jours et nuits consécutifs. Ils ont déjà pris rendez-vous pour l'année prochaine.

Les 3 meilleures équipes

La plus grosse prise de l'enduro : une carpe de 12,5 kg !

FORÊT COMMUNALE

Les prévisions de coupe pour 2021 / 2022 représentent 858 m³ de bois dont 295 m³ de grumes et bois nobles, 244 m³ attribués aux affouagistes de Cattenom, 319 m³ de bois d'industrie.

Cette année, 15 affouagistes se sont inscrits en Mairie. **La réunion de tirage au sort des lots est programmée le lundi 13 décembre en Mairie de Cattenom**.Les affouagistes doivent obligatoirement y assister pour que l'attribution soit validée. Le prix du stère de bois a été voté au Conseil Municipal : il s'élève à 11 € par stère.

Les garants de l'affouage pour la période à venir sont Messieurs Jean-Marie THOUVENIN, Jean-Marc BAUER et Etienne MARCK.

La séance de sensibilisation aux techniques d'abattage est programmée le samedi 11 décembre à 9h00 – RDV au parking du GALGENBERG

Les travaux d'exploitation 2021 / 2022 s'élèveront à 18 030 € HT. **La recette brute de la vente des bois est estimée à 45 700 €.** ■

Visite de reconnaissance dans la forêt de Cattenom, dans le cadre du nouveau « **plan de gestion et d'aménagement** » de la forêt communale pour les 20 prochaines années.

Nouveau plan élaboré par François LUKAS (aménagiste ONF), Maxime DAGAND (responsable territorial ONF) et Marc MAGAR (Technicien forestier territorial). ▶

BATTUES DE CHASSE EN FORÊT

LES BATTUES DE CHASSE POUR LA PÉRIODE À VENIR :

Lots de chasse N°6 sur le territoire de CATTENOM et N°1 de FIXEM :

- Samedi 20 novembre 2021
- Samedi 04 décembre 2021
- Lundi 27 décembre 2021
- Samedi 08 janvier 2022
- Samedi 22 janvier 2022

Lots de chasse N°3 et N°4 sur le territoire de Cattenom (Diane Club) :

- Dimanche 21 Novembre 2021
- Dimanche 28 Novembre 2021
- Dimanche 12 Décembre 2021
- Dimanche 19 Décembre 2021
- Dimanche 09 Janvier 2022
- Dimanche 23 Janvier 2022
- Dimanche 30 Janvier 2022

Afin de préserver les productions agricoles, **des tirs de nuit du sanglier avec usage d'une source lumineuse seront pratiqués sur la période du 15 avril 2021 au 01 février 2022**.

EN FORÊT NE TRAVERSEZ PAS LES BATTUES.
RESPECTEZ LES PANNEAUX D'AVERTISSEMENT.
Veuillez noter que des battues additionnelles peuvent être organisées pour augmenter les prélèvements de sanglier dans le souci de limiter les dégâts et les accidents occasionnés par ce gros gibier.

Pour accéder aux dernières mises à jour et au plan des lots de chasse :
voir le site internet de la commune rubrique « infos utiles »
https://www.mairie-cattenom.fr
ou scannez le QR CODE ci-contre
Pour les promeneurs sur le sentier de La Ligne MAGINOT, vous retrouverez le QR code affiché sur les nouveaux panneaux du sentier.

SAPEURS POMPIERS
DE CATTENOM ET DE LA MOSELLE

ENGAGEMENT CITOYEN, FORMATION AUX PREMIERS SECOURS ET VALORISATION DES ÉLÈVES : LES CADETS DE LA SÉCURITE CIVILE DU COLLÈGE DE CATTENOM

Le 12 octobre s'est tenue la réunion de rentrée des Cadets de la Sécurité Civile, au Collège de Cattenom. La formation a été présentée à la dizaine d'élèves de Sixième sélectionnée et leurs parents, reçus par Madame La Rosa, Principale du Collège et l'équipe de formateurs référents : L'Adjudant Alexandre Jung, adjoint du responsable de centre de la caserne de Cattenom et Madame Martins Salgado professeur au collège.

Pour la sixième année, **le Collège de Cattenom s'implique largement dans le dispositif** créé au lendemain des attentats de 2015. Les objectifs sont pluriels :

- Les Cadets sont amenés à développer leur sens de l'engagement et leur **implication dans la vie de l'établissement**, dans le cadre de la formation citoyenne. Ils participent à une trentaine d'heures de formation. Celle-ci est ludique et très large : des valeurs de la république aux risques majeurs ou à l'organisation des services de Secours dans le Département.
- Les Cadets sont sensibilisés à la « **culture du risque** ». Ils participent à des visites telles que le Centre d'Appels de Saint Julien (CTA-CODIS) ou la Caserne de Thionville. Informés des risques dans un établissement scolaire, ils sont formés à l'utilisation des extincteurs, à l'évacuation de l'établissement et formés aux gestes qui sauvent : donner l'alerte, actions face à une hémorragie, massage cardiaque et utilisation d'un défibrillateur.

Ces collégiens sont identifiés comme « personnes ressources » et valorisés dans l'établissement, car ils peuvent agir en complément des adultes face aux incidents du quotidien et être acteurs de la bonne tenue des exercices de sécurité : incendies, évacuation. Ils ont rappelé le protocole sanitaire aux nouveaux élèves à la rentrée. **Ils deviennent Assistants de Sécurité Civile**.

Le Collège de Cattenom ajoute à ce programme une dimension physique, adaptée aux jeunes élèves, proposée par Monsieur Antole, Assistant d'Éducation au Collège et moniteur sportif diplômé. Les Cadets bénéficient du prêt du Gymnase par la commune, pour ces séances.

Le Dispositif Cadets de la Sécurité Civile est donc un outil proposé au Collège pour promouvoir le « **vivre ensemble** » et la sécurité des Collégiens. Il constitue un lien avec la Société civile car certains Cadets s'engagent ensuite dans la formation de Jeunes-Sapeurs-Pompiers, dans la dynamique Section de la Commune de Cattenom. Ils contribuent au rayonnement du Collège de Cattenom lors de manifestations : journée des talents, cérémonies commémoratives, rassemblements avec les autres Sections de Cadets. ■

INCORPORATION DES NOUVELLES RECRUES DE LA SECTION JSP AU 1ER SEPTEMBRE 2021

Sohane LEZIAR

Eva TRITZ

Juliette KROMER-LIGIBEL

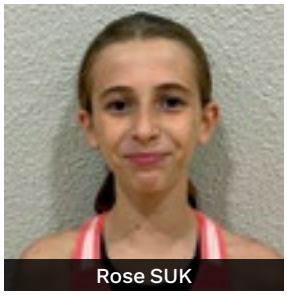
Rose SUK

Alexeï JAMET

Charlène JACOB

Nomination du sapeur 2eme classe TORIGNY Pauline à la distinction de 1er classe suite à la réussite de l'ensemble de ses stages de base « Sapeurs-Pompiers ». ■

Logan CASTAGNOLI

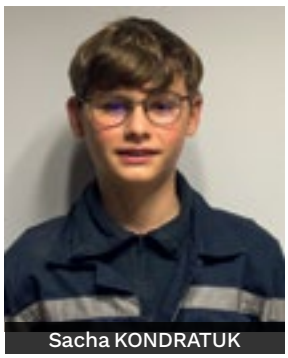
Sacha KONDRATUK

Romain HARY

JSP DEVENUS SP

Réussite de l'Examen du brevet 2021 pour devenir sapeurs-pompiers volontaires au 1er septembre. Ils sont intégrés dans leur unité opérationnelle respective : Rodemack pour CASTAGNOLI Logan et KONDRATUK Sacha, et Sierck-les-Bains pour HARY Romain. ■

JEUNES SAPEURS POMPIERS CATTENOM

TU AS OU VAS AVOIR 12 ANS ?
TU VEUX DEVENIR POMPIER ?
REJOINS-NOUS !

ANNÉE 2022-2023 :
Date limite pour les inscriptions le 30 juin 2022

RECRUTEMENT SAPEUR-POMPIER

3 DATES D'INCORPORATION 2022 :
1ER AVRIL // 1ER JUILLET // 1ER OCTOBRE

CONTACT :
Adjudant-chef DESBONNEZ

06 51 82 06 85
1 rue Victor Hugo
57570 CATTENOM
jspcattenom@outlook.fr

- **twitter.com/SDIS57**
- **facebook.com/sdis57Officiel**
- **sdis57.fr/home**

Séance de sport des JSP avec pour thème renforcement musculaire pour les amener aux objectifs du brevet sport et du recrutement sapeur-pompier

Glissement du VTU 1105 de l'unité opérationnelle de SARREGUEMINES à celle de Cattenom. L'ancien VTU a été mis en réforme après 20 ans de bons et loyaux services.

Cérémonie 14 juillet

Exercice incendie sapeurs-pompiers. Le but de la manœuvre : apprendre à progresser dans un feu dans un bâtiment à usage d'habitation et à déceler les risques inhérents à l'intervention des sapeurs-pompiers.

Maîtrise d'un feu dans un bâtiment à usage agricole et feu de friche

L'ensemble des effectifs de la caserne toujours présent pour honorer la cérémonie du souvenir français

Contrôle d'un feu de friche

NAISSANCES

Charlotte BEFANA	30/01/2021
Amaury ENSEL	22/06/2021
Mélody BIEBER	30/06/2021
Ilyena CARON	29/06/2021
Melina JACQUOT	02/07/2021
Jade VEDRENNE	03/08/2021
Noé ZAUG	26/09/2021

DÉCÈS

Suzanne GAIGHER épouse FENART	07/07/2021
Lucette COLIN veuve STEIB	04/07/2021
Mathilde NOËL veuve OESTREICHER	01/08/2021
Sandrine LENGLART	02/08/2021
Carmen BROSIUS veuve KRIEGER	25/08/2021
Emile WALLERICH	15/10/2021
Colette LENERT épouse MULLER	02/11/2021
Marie, Joséphine DICK veuve ARNOULD	09/11/2021

Ilyena

Mélody

Jade

Amaury

Noé

Charlotte

PACS

Pauline TORIGNY & Julien KLEIN	20/08/2021
Florine WINTZER & Cédric HACQUARD	25/08/2021
Cédric BENNEROTTE & Marc FOURIER	27/10/2021

MARIAGES

Nabil ELALLAOUI & Michel LEGOUGE	12/07/2021
Marina PREZZAVENTO & Thomas NENNIG	25/09/2021
Marie LEBON & Jonathan BONNET	02/10/2021

NOCES DE DIAMANT

Monsieur et Madame BRONQUARD
(au centre de la photo)
...se sont mariés le 17 juin 1960 à Sentzich. Ils ont célébré leurs noces de Diamant pour leurs 60 années de vie commune. Le Maire Bernard Zenner, Éric Thill Adjoint au Maire et son épouse ont remis des présents aux récipiendaires.

Nabil & Michel

Marie & Jonathan

Marina & Thomas

L'AGENDA

FIN 2021 & DÉBUT 2022

DATE	ÉVÉNEMENT	LIEU
23 novembre	Déjeuner des séniors	Casino
4 décembre	Animation pour les petits	ECVH auditorium
04-05 décembre	Village de Saint Nicolas	Parking Casino
04-05 décembre	Marché de Noël du CLC	Casino
09 décembre	Don du sang au Casino	Casino
12 décembre	Repas de Noel des Séniors	Casino
17 décembre	Concert noël CLC	Casino
18 décembre	Cinéma de Noel	ECVH auditorium
11 janvier 2022	Déjeuner des Séniors	Casino
22-23 janvier	Tournoi Futsal US Cattenom	Gymnase
22-23 janvier	Concert - Stage danse salon CLC	Casino
27 janvier	Don du sang au Casino	Casino
29-30 janvier	Tournoi Futsal US Cattenom	Gymnase
mardi 1er février	Déjeuner des Séniors	Casino
05-06 février	Puces des couturières CLC	Casino
05-06 février	Bourse aux jouets Judo club	Gymnase
du 07 au 10 février	*Tournoi tennis*	Tennis Club
19-20 février	Carnaval Sou des Ecoles	Casino
26-27 février	Loto US Cattenom	Casino
1er mars	Déjeuner des Séniors	Casino
05-06 mars	Weekend musical CLC	Casino
05-06 mars	Carnaval US Cattenom	Chalet
19-20 mars	Brocante APE Collège	Gymnase
du 16 au 27 mars	Biennale de peinture CLC	Casino
du 1er au 03 avril	Expo patchwork CLC	Casino
05 avril	Déjeuner des Séniors	Casino
07 avril	Don du sang au Casino	Casino
08 au 18 avril	Tournoi tennis	Tennis Club
09-10 avril	Loto Sou des Ecoles	Casino

Retrouvez toutes les détails et informations de l'agenda des événements sur le site Internet de la commune :

www.mairie-cattenom.fr

04 & 05 DÉCEMBRE

Saint-Nicolas à Cattenom

Le village de Saint-Nicolas
au parking du Casino
à Cattenom

SAMEDI 04 DÉCEMBRE

16h à 20h : Marché artisanal de CLC - Animations sur la place Pompidou
18h30 à 20h : Restauration de Noël
20hà 21h : Concert du Big Band de CLC
20h30 : Remise du chèque Téléthon

DIMANCHE 05 DÉCEMBRE

10h à 18h : Marché artisanal de CLC
12h à 18h : Restauration de Noël - Animations sur la place Pompidou
14h à 18h : Remise des chocolats aux enfants par Saint-Nicolas